

**JANVIER 1969  
À DÉCEMBRE 1975**

**LIVRE DES MINUTES  
SAINT-FIRMIN**

**LIVRE I**





## MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

### MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE I des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1969 à décembre 1975 (page 001 à 100). La reproduction du livre est en trois (3) parties. Des feuilles de notes diverses ont également été trouvées dans le livre original et font partie de la présente reproduction puisqu'elles étaient brochées après les feuilles du livre.

Mars 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.  
Directeur-général / secrétaire-trésorier



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

13 ième jour de janvier 1969. Assemblée régulière du Conseil Municipal. ( qui a dû être remise à cause de la mauvaise température ) tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale à 7½ heures p. m. et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: son honneur le maire, Monsieur Gerald Kenny,  
messieurs les conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet  
Charles-Arthur Dufour, Joseph Savard,  
tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |  |           |
|---------------|--|-----------|
| chèque no 503 | Formules Légales Provinciales                        | \$ 33.06  |
| 508           | Daigle & Frères Mfr. Ltée                            | \$ 59.62  |
| 509           | Bell Canada  | \$ 9.73   |
| 510           | Formules Municipales Ltée                            | \$ 29.80  |
| 511           | Mme René Savard 6 heures de tracteur                 | \$ 24.00  |
| 512           | Les Pétroles Irving Inc.                             | \$ 18.30  |
| 513           | Monsieur Lucien Imbeault 3 jours d'ouvrage 3 heures  | \$ 33.00  |
| 514           | Monsieur Charles-Eugène Dallaire 2 heures d'ouvrage  | \$ 2.50   |
| 515           | Monsieur Cyrilas Dufour fourniture                   | \$ 3.12   |
| 516           | Monsieur René Poitras tracteur cour municipale       | \$ 11.00  |
| 517           | Madame Léon-Georges Dufour salaire de décembre       | \$ 119.35 |
| 518           | Impôt Provincial sur le revenu                       | \$ 4.55   |
| 519           | Impôt Fédéral Ottawa                                 | \$ 2.45   |
| 520           | Hydro-Québec   | \$ 12.96  |
| 521           | Les Pétroles Irving Inc.                             | \$ 35.25  |
| 522           | Madame René Savard 8 heures de tracteur à \$ 4.00    | \$ 32.00  |
| 523           | Monsieur Paul-André Savard tracteur pour dépôt       | \$ 14.00  |
| 524           | Monsieur Rosaire Boulianne 15½ heures borne-fontaine | \$ 19.37  |
| 525           | Monsieur Chu.-Eugène Dallaire 3 hres borne-fontaine  | \$ 3.75   |
| 526           | Monsieur Gabriel Savard 4 heures borne-fontaine      | \$ 5.00   |



chèque no 527  
528

Les Paroles Irving Inc. \$ 30.00  
Madame René Savard 3 heures tracteur pour cour \$ 12.00

Rés. no 1

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil Municipal accepte  
et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 2

désignation

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que le Conseil Municipal ac-  
cente la mutation de Monsieur Johnny Poitras à Monsieur Gonzague Poitras  
Tous ses immeubles connus et désignés comme étant les lots 17A, 17B et  
18 dans le rang 2, au cadastre officiel pour le Canton Saguenay ainsi que  
le lot lettre "G", rang 1, au même cadastre.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 3

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que la secrétaire-trésorière  
soit autorisée à remettre le livre de minutes et toute la documentation  
y compris reçus de taxe foncière, taxe d'eau, licence etc, et tout ce qui  
concerne le travail d'administration pour l'année 1968, à Monsieur Jean-  
Paul Blouin, comptable agréé, pour fins de vérification, et ceci dégage  
la responsabilité de la secrétaire, tant et aussi longtemps que ces livres  
seront en possession du dit comptable.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 4

taxes foncières 69

Proposé par Monsieur Raoul Quellet,  
que les avis de taxe pour l'année  
1969 soient envoyés au plus tard le 20 janvier 1969.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 5

Annulé

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
qu'un amendement soit apporté au ré-  
glement no 5, (acqueduc)

L'assemblée étant terminée à 10 heures, P.M., elle est ajournée  
à une date ultérieure.

Ronald Kemy maire  
Mme Lise Berger Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix

ce 15 ième jour de janvier 1969. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel, soit à la salle municipale à 7½ heures p. m. après avis public et suivant les dispositions du code municipale, article 346

Sont présents: son honneur le maire Monsieur Gerald Kenny,  
Messieurs les conseillers: Pierre Imbeault, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour, Raoul Ouellet, Joseph Savard et Lucien Ouellet. Tous formant quorum.

Sujet à discuter: L'éclairage des rues dans le village de Baie Ste-Catherine

Rés. no 5

réseau électrique

Etant donné que nous n'avons pas été capable de prendre une décision finale, dû à des raisons techniques, il est proposé par le Conseiller, Léo Dallaire, que le Conseil Municipal fasse des démarches nécessaires auprès de l'Hydro-Québec pour faire modifier le plan du réseau électrique déjà projeté dans la Municipalité et après étude le Conseil fera passer une nouvelle requête pour prendre une décision finale.

Accepté

Les Conseillers étant tous présents déclarent renoncer à l'avis de convocation et acceptent de faire la mutation suivante:

Rés. no 6

Proposé par Monsieur Lucien Ouellet, que le Conseil Municipal accepte la mutation de M. René Savard à Madame Léda D. Savard.

désignation

1.- Un certain terrain situé dans le comté de Charlevoix, en la paroisse de St-Firmin, de forme irrégulière, faisant partie du lot six ( p.6 ) au rang II, au cadastre officiel du Canton Saguenay, situé à la profondeur dudit lot 6 et compris dans les bornes suivantes: En front au sud-est, et d'un côté, au sud-ouest, à la Rivière-aux-Canards; au nord-ouest, au tré-carré dudit rang II; et au nord-est, à une ligne partant de ladite Rivière-aux-Canards à aller jusqu'au tré-carré dudit rang II, telle ligne étant parallèle à la ligne sud-ouest



du bloc D et située à une distance de cent cent soixante-huit pieds (768') du sud-ouest de ladite ligne "D".

2.- Un lot de terre contenant en superficie trois cent quarante-deux acres de terrain (360 acres sur les billets de location), plus ou moins, désigné comme étant le bloc "K" du plan primitif du Canton Saguenay d'après spécification de l'arpenteur J. B. Duberger en 1857, et faisant partie du lot numéro cinquante-six (P.56) du cadastre officiel d'enregistrement pour ledi Canton Saguenay et dont les limites sont ainsi décrites; au sud-est, l'arrière ligne du deuxième rang, au tronçon qui s'en établit depuis la Rivière-aux-Canards à environ neuf chaînes (9) du coin ouest du bloc numéro seize (bloc 16) jusqu'au coin du Bloc D; au nord-est, à partie de ce dernier coin la ligne sud-ouest du susdit Bloc D et son prolongement jusqu'à un point distant de quatre-vingt chaînes (80) au nord-ouest du susdit coin sud de ce bloc; au nord-ouest, une ligne tirée de ce point en dernier lieu déterminé et menée perpendiculairement à la limite nord-est sus-décrite jusqu'à la Rivière-aux-Canards; au sud-ouest, la dite Rivière-aux-Canards en descendant son cours depuis telle profondeur précédemment déterminée jusqu'au deuxième rang. Cet immeuble est sous billet de location.

3.- Le lot de terre numéro huit-A (8-A) du rang A, sur les plans et livre de renvoi du cadastre officiel pour le Canton Saguenay, ensemble avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, à distraire toutefois l'emplacement acquis de Dominique Poitras, le tout tel qu'enregistré et aussi à distraire l'emplacement de Maurice Heins. Et à distraire également l'emplacement donné à H. Raoul Savard suivant enregistrement numéro 48,720.

Ensemble lesdits immeubles avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 10 heures et 15 min. p. m.

*Gerald Kenny* maire  
*Mme Lion - Georges Dufour* sec. tuc



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

3 ième jour de février 1969. Assemblée régulière  
du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle  
municipale, à 7½ heures du soir et suivant le code de la Province  
de Québec.

Sont présents; son honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
messieurs les Conseillers suivant: M. Joseph Savard, Léo Dallaire,  
Pierre Imbeault, Charles-Arthur Dufour, Lucien Ouellet et Raoul  
Ouellet.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation.

|               |                                    |                                      |            |
|---------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------|
| chèque no 532 | M. Jean-Paul Ricard in trust       | intérêts sur obliga.                 | \$ 2025.00 |
| 533           | Simon Thivierge & Fils             | (route Leclerc entretien)            | \$ 652.50  |
| 535           | Bell Canada Compagny               |                                      | \$ 8.00    |
| 536           | Les Pétroles Irving Inc.           |                                      | \$ 28.20   |
| 537           | La Municipalité de Tadoussac       | ( route Leclerc )                    | \$ 82.50   |
| 538           | M. Joseph Laprise                  | (8 heures de tracteur route Leclerc) | 40.00      |
| 539           | Mme Léon-Georges Dufour            | salaires de janvier                  | \$ 119.35  |
| 540           | Ministère du Revenu National       |                                      | \$ 2.45    |
| 541           | Ministère du Revenu Provincial     |                                      | \$ 4.55    |
| 542           | McCann, Lévesque & Marquis         | police fidélité                      | \$ 20.00   |
| 543           | Cie Navigation Charlevoix-Saguenay |                                      | \$ 2.50    |
| 544           | M. Paul-Emile Asselin              | 15½ ouvrage                          | \$ 19.37   |
| 545           | Mme René Savard                    | 2 hrs de boulage cour municipale     | \$ 8.00    |
| 546           | M. Paul-André Savard               | 2 hrs boulage dépotoir               | \$ 8.00    |
| 547           | Mme Léon-Georges Dufour            | Re/petite caisse                     | \$ 50.00   |

Rés. no 7

Il est proposé par M. Pierre Imbeault que les comptes soient  
acceptés et payés tels que présentés.

Accepté



Rés. no 8

Foyer de Tadoussac

Pro posé par M. Léo Dallaire que le Conseil Municipal de St-Firmin appuie fortement le Conseil Municipal de Tadoussac, dans ses démarches auprès du Gouvernement, pour la Construction d'un foyer pour vieillards. Ce qui s'en doute de viendrait avantageux pour la population de St-Firmin.

Accepté à l'unanimité

avis de motion

Le Conseiller Léo Dallaire présente un avis de motion pour amender le règlement de la prohibition.

Rés. no 9

pompiers volontaires

Il est proposé par M. Joseph Savard qu'à l'avenir le Conseil Municipal rénumère les pompiers volontaires, en leur donnant un salaire horaire de \$ 1.25. Et la limite de temps des pratiques sera de deux heures. Les pompiers devront faire au moins deux pratiques par mois. A chaque pratique le responsable devra donner un compte-rendu au Conseil Municipal.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 10

Paul-Emile Asselin

Il est proposé par M. Charles-Arthur Dufour que le Conseil Municipal engage M. Paul-Emile Asselin pour faire la maintenance de son réseau d'acqueduc et d'égoût. Il devra y voir autant qu'il le juge nécessaire.

Accepté, à l'unanimité

Rés. no 11

désignation

Proposé par M. Pierre Imbeault que le Conseil accepte la mutation de Mme Joseph Asselin à M. Martial Asselin.

Un emplacement situé à Baie Ste-Catherine, dans le Comté de Charlevoix, du côté nord-ouest de la route numéro 15 et faisant front à celle mesurant cent vingts pieds (120') de largeur en front au sud-est, quatre-vingts pieds (80') de largeur en arrière au nord-ouest borné comme suit savoir: en front, au sud-est, par la route 15; en arrière au nord-ouest et d'un côté, au sud-ouest, par une autre partie du même lot, demeurant la propriété de la venderesse et de l'autre côté, au nord-est, par la ligne séparative des lots 9 et 10; connu, l'emplacement présentement décrit, comme étant une partie du lot numéro dix (P.10) rang A, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le Canton Saguenay. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 12

Proposé par M. Léo Dallaire que le Conseil Municipal accepte la mutation de M. Eugène Laprise à M. Pierre Alphonse Marcotte.

désignation

Un emplacement situé dans la paroisse de St-Firmin, comté de Charlevoix, faisant partie du lot trois B (P- 3-B) du rang A, aux plan et livre de renvoi officiel pour le cadastre du Canton Saguenay, mesurant cent pieds (100') sur tous ses côtés borné vers le nord-est à une partie du lot deux A (2-A) déjà la propriété de Monsieur Jean-Louis Ouellet, vers le sud-est au chemin public et des deux autres côtés à la balance du même lot trois B (3-B) également la propriété du même Jean-Louis Ouellet.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 13

demande à la  
Voirie

Proposé par M. Lucien Ouellet, que le Conseil Municipal fasse la demande suivante au Ministère de la Voirie: à savoir s'il serait possible de faire des améliorations dans la route Leclerc, soit, le creusage des fossés, sur une longueur de 4,700', plus 33 entrées de 12' de largeur, ce qui représente 400' lin. en tuyau de béton de 15".

Ceci éviterait un dommage aux propriétés existantes, surtout lors de la fonte des neiges, au printemps et au cours des orages et pluies torrentielles durant l'année., car présentement sur une longueur de 6336' lin. il y a seulement 1636' de fossés existants. Alors sur toute la partie, où il n'y a pas de fossés, l'eau de surface de la route coule sur les terrains privés et cause des dommages assez considérables.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Albert Bélanger, divisionnaire de La Malbaie, et à Monsieur Raymond Mailloux, député du comté de Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.

avis de motion

Le Conseiller Léo Dallaire, présente un avis de motion au sujet d'un règlement pour la lumière dans les rues.

L'assemblée étant terminée à 10hrs et 30 p.m., elle est ajournée à une date ultérieure.

Gerald Kenny, Maire  
Mme Léo St-Onge, Sec. - Trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Birmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Assemblée du 3 mars

3 ième jour de mars 1969. Assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale, à 7½ heures du soir et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: son honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers suivants: Mess: Joseph Savard, Léo Dallaire, Chs.-Arthur Dufour, Raoul Ouellet, Lucien Ouellet et Pierre Imbeault.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |  |           |
|---------------|--|-----------|
| Chèque no 548 | Ministère des Finances (documentation)                   | \$ 1.00   |
| 549           | M. Auguste Gaudreault (deneigement Route Leclerc)        | \$ 37.50  |
| 550           | M. Philippe Rochefort (collection de licence)            | \$ 2.50   |
| 551           | Les Pétroles Irving Inc.                                 | \$ 52.80  |
| 552           | Bell Canada  | \$ 15.46  |
| 553           | Corporation Municipale de Tadoussac Re/ R. Leclerc       | \$ 67.50  |
| 554           | Clément & Clément (équipement de bureau)                 | \$ 432.00 |
| 555           | Cartier Transport  | \$ 4.50   |
| 556           | Imprimerie Bouchard Inc. papeterie                       | \$ 32.88  |
| 557           | annulé   |           |
| 558           | Imprimerie Charlevoix estampe                            | \$ 3.24   |
| 559           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de février               | \$ 119.35 |
| 560           | Centre des données fiscales                              | \$ 2.45   |
| 561           | Ministère du Revenu Provincial                           | \$ 4.55   |
| 562           | M. Auguste Gaudreault gaz pour le camion                 | \$ 2.10   |
| 563           | M. Georges-Albert Tremblay, réajustement sur taxes 68    | \$ 3.10   |
| 564           | Impôt Provincial sur le Revenu ( Rentes Travaux hiver)   | \$ 205.10 |
| 565           | Paul-André Savard 4 heures tracteur pour dépotoir        | \$ 16.00  |
| 566           | Hydro-Québec   | \$ 16.20  |
| 567           | Imprimerie Bouchard <del>estampe</del> papeterie         | \$ 8.48   |
| 568           | Mme Léon-Georges Dufour Préparation et Expédition 2 avis | \$ 8.00   |
| 569           | Corporation Municipale de Tadoussac Route Leclerc        | \$ 75.00  |
| 570           | M. Paul-Emile Asselin 29 hrs d'ouvrage à \$ 1.25         | \$ 36.25  |

ces. no 14

Proposé par Monsieur Léo Dallaire, que le Conseil accepte et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.





2.- Un lot située immédiatement à l'arrière de l'immeuble ci-dessus désigné, connu comme étant le Bloc M du rang B, au cadastre officiel pour le Canton Saguenay.

3.- Le lot vingt, rang deux, aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel pour le Canton Saguenay à distraire l'emplacement vendu au Ministère de la Voirie le trente-et-un octobre mil neuf cent soixante par acte enregistré sous le numéro 41974.

4.- Les lots H et K, rang un, aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel pour le Canton Saguenay à distraire de chacun de ces lots une lisière de terrain vendue au Ministère de la Voirie aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 41974 et du lot K l'emplacement occupé par M. Joseph Asselin ou représentants.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 18  
La lumière dans  
les rues.

Proposé par Monsieur Lucien Ouellet que le règlement soit affiché du 5 au 22 mars. Ce règlement concernant la lumière dans les rues sera affiché aux endroits suivants: à l'église, à la Salle Municipale, aux bureaux de poste et à la Caisse populaire.

Il y aura votation pour ce projet de lumières dans les rues, le dimanche 23 mars de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. La liste des voteurs propriétaires se trouve au bureau de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 19  
La vente de liqueurs  
alcooliques

Proposé par M. Léo Dallaire qu'on fasse publier dans un journal hebdomadaire, le règlement se rapportant à la vente des liqueurs alcooliques. Aussi il devra être affiché à quatre endroits publics dans la Municipalité. La votation sur ce présent règlement aura lieu le 13 avril 1969, à l'endroit habituel.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20

Proposé par M. Raoul Ouellet que le Conseil Municipal paie un montant de \$ 12.50 à M. Yves Poitras pour ouverture de la rue chez Daniel Savard, à l'entrée de l'école. Soit 2½ heures de déblayage.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 21  
Rapport financier

Il est Proposé par M. Léo Dallaire que le Conseil accepte le rapport financier pour l'année 1967, produit par M. Jean-Paul Blouin, c.a.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 22  
Maire suppléant

Proposé par Monsieur Joseph Savard que M. Léo Dallaire soit nommé " Maire Suppléant " pour une période de trois mois.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 23  
rénumérations  
municipales

Proposé par Monsieur Lucien Ouellet que le Maire et les Conseillers soient payés une fois par année. Temps fait, temps payé.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée étant terminée à 10 heures p.m. elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny maire  
Monsieur Léon-Geroges Dufour secrétaire*

\*\*\*\*\*

Province de Québec.

Assemblée spéciale  
10 mars 1969.

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Comté Charlevoix.

10 ième jour de mars 1969. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir, et suivant l'avis de convocation qui a été envoyée le 6 mars, pour discuter des sujets suivants:

- 1.- Résolution pour la Côte de la Rivière-aux-Canards.
- 2.- Taxe d'eau pour la grange de Madame Auguste Rochefort.
- 3.- Route devant chez Monsieur Cyrias Dufour.

Sont présents: Son honneur le Maire Monsieur Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers suivants: Pierre Imbeault, Lucien Ouellet,  
Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Rés. no 24  
Côte de la  
Rivière-aux-  
Canards.

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil Municipal demande  
au Ministère de la Voirie, s'il serait possible de prévoir à la réfection de la Côte de la Rivière-aux-Canards pour l'année 1969, chose qui est très urgente dû aux nombreux accidents dans cette côte



depuis ces dernières années, causant la mort de plusieurs personnes et infligeant des blessures graves à d'autres citoyens de notre municipalité. Donc il est très urgent qu'une amélioration de cette courbe soit faite, afin d'éviter d'autres accidents mortels du même genre dans le futur.

Espérant que le Ministère de la Voirie prendra cette demande en sérieuse considération.

Une copie de cette résolution soit envoyée au ministre de la Voirie l'Honorable Fernand C. Lafontaine, ainsi qu'au député de Charlevoix Monsieur Raymond Mailloux.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 25

taxe a'eau grange  
Mme Auguste Rochefort

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil municipal cesse de collecter la prime de \$ 1.00 pour taxe d'eau, pour la grange de Madame Auguste Rochefort, étant donné qu'elle n'a plus d'animaux et cela jusqu'à preuve du contraire.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 26

route pour le  
Comité des Loisirs.

Proposé par Monsieur Lucien Ouellet,  
qu'après étude temporaire de la demande du Comité des Loisirs, concernant l'acquisition d'une route devant chez Monsieur Cyrias Dufour ( route connue sous le nom, Côte du Vieux Quai) à aller jusqu'à la plage, le Conseil a décidé de suspendre temporairement la question, étant donné les nombreuses conséquences et responsabilités que ça occasionneraient au Conseil présentement. Cette demande est donc remise à une date ultérieure.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 ½ heures.

Gerald Kenny maire  
Mme Linn Georges Dufour vice-maire

\*\*\*\*\*



Province de Québec.

Corporation Municipale de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Assemblée spéciale  
19 ième jour de  
mars

19 ième jour de mars. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir, et suivant l'avis de convocation qui a été envoyé le 16 mars 1969. L'assemblée est pour discuter des sujets suivants:

- 1.- Rencontre avec le Syndicat Coopératif Forestier.
- 2.- Sorties du camion à incendie.
- 3.- Toutes autres questions d'intérêt général.

Sont présents: Monsieur le Maire Gérard Kenney,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Lucien Ouellet, Raoul Ouellet, Charles-Arthur Dufour, Léo Dallaire et Monsieur Joseph Savard.

Rés. no 27

Syndicat Coopératif  
Forestier

A la demande de l'Association Coopérative de Travail de L'U.C.C., de Saint-Firmin, le Conseil municipal appuie fortement la demande présentée comme suit:

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault que le Conseil municipal demande au Ministre des Terres & Forêts, l'Honorable Claude Gosselin, s'il serait possible d'empêcher le Syndicat Forestier de Saint-Siméon, d'opérer sur notre territoire et nos limites à bois. Car présentement à l'endroit où le Syndicat ci-haut mentionné opère, c'est le bois le plus avantageux de nos limites. Et vu que le travail forestier est la seule source de revenus pour les citoyens de la Municipalité de Saint-Firmin. C'est pourquoi nous demandons votre entière collaboration afin d'aider notre Syndicat Forestier à rester seul et maître sur son territoire.

Que copie de cette résolution soit envoyée à:  
L'Honorable Claude Gosselin, Ministre des Terres & Forêts,



à Monsieur Raymond Mailloux, Député de Charlevoix,  
à Monsieur Alban Lapointe, Chef de District,  
à Québec, au bureau de L'U.C.C., att: de M. Roger Maurace,  
ainsi qu'à Monsieur Raymond Savard, Président du Syndicat.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 28.

Sorties du camion  
à incendie.

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
qu'à l'avenir le camion à incendie  
devra sortir du garage, seulement pour cause d'incendie ou pour  
faire les pratiques des pompiers volontaires.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à dix heures.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme. Léon-Geroges Dufour, sec. Trés.*  
\*\*\*\*\*

Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue le 26 mars  
1969, à l'endroit habituel soit dans la salle municipale, à 7½ heures  
du soir, pour discuter des sujets énoncés dans l'avis de convoca-  
tion, du 23 mars 1969, et se lisant comme suit:

- 1.- Acceptation du règlement no 13.
- 2.- Nommer les estimateurs,
- 3.- Nommer une police municipale et un gardien.
- 4.- Mutation de M. Emile Boulianne à Mme Emile Boulianne.

Sont présents: Son honneur le Maire, M. Gérard Kenny,  
Mess. les Conseillers suivants: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet,  
Lucien Ouellet, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph  
Savard. Tous formant quorum.



Après lecture du règlement numéro 13, soit le règlement se rapportant à un système d'éclairage, après avoir donné le résultat du scrutin secret soir: 45 ont voté pour le système  
42 ont voté contre le système  
1 bulletin rejeté.

Donc majorité de 3 voix en faveur de l'adoption du règlement.

Rés. no 29.  
éclairage des  
rues.

Il est proposé par Monsieur Joseph Savard à savoir ce qui suit:  
RESOLUTION concernant un contrat à intervenir entre l'Hydro-Québec et la Corporation Municipale de St-Firmin.

ATTENDU que l'Hydro-Québec a offert de fournir à la Municipalité de St-Firmin un système d'éclairage pour une somme de \$1,800.00 annuellement;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'adopter une telle résolution aux fins d'approuver un tel contrat;

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal ordonne et statue ce qui suit, à savoir:

Que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer avec l'Hydro-Québec ledit contrat pour une somme de \$ 1,800.00 annuellement et pour une durée de une année.

Adopté à l'unanimité.

Rés no 30.  
évaluateur.

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire, que Monsieur Adrien Gaudreault soit nommé évaluateur municipal pour un terme de trois ans.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 31.  
évaluateur.

Il est proposé par Monsieur Joseph Savard, que Monsieur Henri-Paul Imbeault soit nommé évaluateur municipal pour un terme de trois ans.

Accepté à l'unanimité.

Rés, no 32  
évaluateur.

Il est proposé par Monsieur Joseph Savard, que Monsieur Joseph Poitras soit nommé évaluateur municipal pour un terme de trois ans.

Accepté à l'unanimité

Rés no 33  
police  
municipale

Proposé par Monsieur Lucien Ouellet, que Monsieur Gabriel Savard soit nommé police municipale pour un terme de deux ans.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 34

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour, que le Conseil accepte



la mutation de M. Emile Boulianne à Madame Alice Laprise Boulianne.

désignation:

Je lègue et donne à mon épouse Madame Alice Laprise, tous les biens, meubles et immeubles, de toute sorte, de nature que je pourrai délaissier au jour de mon décès, que je fais et institue ma seule légataire générale et universelle en toute et absolue propriété.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35. Proposé par Monsieur Léo Dallaire, que le Conseil Municipal achète une casquette à la police municipale.

casquette.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 1/2 heures.

Gerald Kenny maire  
Monsieur Léon-Georges Dufour, secrétaire

Serment de la police municipale.

Je \*\* Gabriel Savard Ayant été nommé Pâlice Municipale, pour la paroisse de St-Firmin, et pour un terme de deux ans, jure que je remplirai ma charge au meilleur de ma connaissance, de mon jugement et de ma capacité, ainsi que Dieu me soit en aide.

Signé: Gabriel Savard

ASSERMENTE, devant moi, ce vingt neuvième jour de mars, mil neuf cent soixante neuf: 29 mars 1969.

Signé: Monsieur Léon-Georges Dufour, secrétaire



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Assemblée régulière 8 ième jour d'avril 1969. Assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7½ heures du soir, et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Son honneur le Maire, M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers suivants: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet,  
Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |   |           |
|---------------|---|-----------|
| chèque no 571 | Corporation de Comté Charlevoix-Est                 | \$ 372.42 |
| 572           | C. A. Brouillard Ltée fournitures                   | \$ 153.79 |
| 573           | Harvez & Frères Ltée fournitures                    | \$ 3.81   |
| 574           | M. Cyrias Dufour fournitures                        | \$ 8.53   |
| 575           | Imprimerie Bouchard Enr. bulletins de votation      | \$ 35.06  |
| 576           | M. Yves Poitras déblayage de la Route Leclerc       | \$ 16.46  |
| 577           | Bell Canada   | \$ 9.73   |
| 578           | M. Auguste Gaudreault denoigement Route Leclerc     | \$ 17.50  |
| 579           | M. Joseph Laprise Route Leclerc                     | \$ 20.00  |
| 580           | M. Paul-Emile Asselin Maintenance                   | \$ 18.75  |
| 581           | M. Paul-André Savard Maintenance du dépotoir 2½ hrs | \$ 10.00  |
| 582           | M. Patrick Poitras exercice de pompier 21/2 - 13/3  | \$ 5.00   |
| 583           | M. Lionel Poitras " " " 21/2 - 13/3                 | \$ 5.00   |
| 584           | M. Paul-André Savard " " " 21/2                     | \$ 2.50   |
| 585           | M. Raymond Savard " " " 4/3                         | \$ 2.50   |
| 586           | M. Henri Foster " " " 4/3                           | \$ 2.50   |
| 587           | M. Gérard Foster " " " 4/3                          | \$ 2.50   |
| 588           | M. Jean-Marie Poitras " " " 4/3                     | \$ 2.50   |
| 589           | M. Paul-Emile Asselin " " " 4/3                     | \$ 2.50   |
| 590           | M. Claude Savard " " " 13/3                         | \$ 2.50   |
| 591           | M. Michel Savard " " " 13/3                         | \$ 2.50   |
| 592           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de mars             | \$ 119.35 |



18

|               |  |           |
|---------------|--|-----------|
| chèque no 593 | Ministère du Revenu du Québec                      | \$ 4.55   |
| 594           | Centre des Données fiscales                        | \$ 2.45   |
| 595           | M. Lionel Poitras Président d'élection             | \$ 25.00  |
| 596           | Mme Léon-Georges Dufour secrétaire d'élection      | \$ 15.00  |
| 597           | Société d'Hypothèque & Logement re/ Paul-E. Foster | \$ 1.15   |
| 598           | Jean-Arthur Rochefort 4 jours d'ouvrage            | \$ 40.00  |
| 599           | Lucien Imbeault 4 jours d'ouvrage                  | \$ 40.00  |
| 600           | Le Soleil annonce pour le règlement no 12          | \$ 144.30 |
| 601           | Comité de la Bibliothèque paroissiale Don          | \$ 15.00  |

Rés. no 36

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que le Conseil Municipal accepte et paye les comptes, tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 37

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil accepte les quatre assemblées du mois de mars soit: celle du 3 mars, du 10 mars, du 19 mars et du 26 mars 1969.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 38

Bon à la  
bibliothèque

Proposé par Monsieur Joseph Savard, que le Conseil Municipal donne une contribution de \$ 15.00 au Comité de la Bibliothèque Paroissiale, pour contribuer à l'achat de livres.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40

demande à la  
Compagnie Bell

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil Municipal fasse la demande suivante à la Compagnie Bell à savoir: S'il aurait possibilité d'obtenir un service gratuit entre la Municipalité de St-Firmin, Baie Ste-Catherine et la Municipalité de Saint-Siméon, tel qu'il existe présentement entre notre municipalité et celle de Tadoussac. A la demande de nos contribuables et étant donné que nous dans le Comté de Charlevoix, ceci serait plus pratique aux usagers du téléphone.

Espérant que cette demande sera prise en considération par les autorités de la Compagnie Bell du Canada.

Accepté à l'unanimité.



Serment des évaluateurs

Je Joseph Poiroux, ayant été nommé évaluateur pour un terme de trois ans, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de ma connaissance et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé Joseph Poiroux  
Assermenté devant moi, ce 2<sup>ème</sup> jour d'avril 1969. Mil neuf cent soixante-neuf.

Signé Mme Lise-Georges Dupuis

\*\*\*\*\*

Je Adrien Gaudreault, ayant été nommé évaluateur municipale pour un terme de trois ans, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de ma connaissance et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Adrien Gaudreault

Assermenté devant moi, ce 9<sup>ème</sup> jour d'avril mil neuf cent soixante-neuf. 1969.

Signé: Mme Lise-Georges Dupuis

\*\*\*\*\*

Je, Henri Paul Imbeault, ayant été nommé évaluateur municipale pour un terme de trois ans, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de ma connaissance et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Henri Paul Imbeault

Assermenté devant moi, ce 9<sup>ème</sup> jour d'avril mil neuf cent soixante-neuf. 1969.

Signé: Mme Lise-Georges Dupuis

\*\*\*\*\*



Rés no 39

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,

que le Conseil municipal cesse

Taxe d'eau pour  
la grange de la ferme  
Madame René Savard

de collecter la prime de \$ 1.00 pour taxe d'eau, pour la grange de Madame René Savard, étant donné qu'elle n'a plus d'animaux et cela jusqu'à preuve du contraire.

Accepté à l'unanimité.

Rés no 41

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,

que Monsieur Pierre Imbault soit

amélioration au  
quai

autorisé à aller rencontrer Monsieur Martial Asselin, député de Charlevoix à la Chambre des Communes, pour discuter d'un projet d'amélioration pour l'échouage des chaloupes au quai de Baie Ste-Catherine et que le Conseil lui paie son millage au taux de \$ 0.15 du mille.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9½ heures elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kerry maire*

*Mme Léon-Germain Dufour sec-tris*



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine,  
Comté charlevoix.

Assemblée spéciale

21 ième jour d'avril 1969. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir. Cette assemblée a pour buts les sujets suivants: tels que mentionnés dans l'avis de convocation du 16 avril 1969.

- 1.- Acceptation du règlement no 12.
- 2.- Passer une résolution pour fixer le tarif des documents ou copies délivrées par la Corporation.

Sont présents: M. Le Maire M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet, Lucien Ouellet, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

rés no 42

Résultat de la Votation qui a eu lieu, dimanche le 13 avril 1969,

Nombre total de voteurs: 165  
: 132 ont voté pour l'adoption du règlement 12  
: 33 ont voté contre " " "

Majorité de 99 voix en faveur de l'adoption du règlement no 12

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire que le Conseil municipal accepte le règlement no 12, règlement no se rapportant à la vente de liqueurs alcooliques, et se lisant comme suit:

Article no 1.- Le Conseil municipal statue et décrète que le règlement adopté le 7 mars 1904 est abrogé et révoqué à toutes fins que de droit;

Article no 2.- Le Conseil ordonne et statue ce qui suit à savoir:

- a) Qu'il autorise la Régie des alcools à émettre des permis de vente de boissons alcooliques sur son territoire
- b) Qu'il laisse le soin à la discrétion de la Régie des Alcools de fixer le nombre et la nature des permis à être accordés sur son territoire.

Accepté à l'unanimité.



RES. NO 43

tarif des archi-  
ves

Il est unanimement résolu que le Conseil fixe le tarif à \$ 3.00 du cent (100) mots et \$ 2.00 pour le certificat pour les copies ou extrait de tout livre, rôle, registre ou autre document faisant partie des archives de la corporation, et prie l'Honorable Ministre des Affaires Municipales d'y donner son approbation.

Adoptée.

L'assemblée étant terminée à 9 heures, elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny maire*

*Mme Léon-Georges Dufour secrétaire*



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

Assemblée régulière

5 ième jour de mai 1969. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7½ heures du soir et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Son honneur le Maire, M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet, Léo Dallaire  
Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|                |                                     |                                |    |                    |
|----------------|-------------------------------------|--------------------------------|----|--------------------|
| Chèque no 602  | M. P. A. Marcotte                   | réparation électrique          | \$ | 20.28              |
| 603            | La Revue Municipale                 |                                | \$ | 5.00               |
| <del>604</del> | <del>Imprimerie Bouchard Enr.</del> | <del>Papeterie</del>           | \$ | 5.02 <i>annulé</i> |
| 605            | Bell Canada                         |                                | \$ | 11.73              |
| 606            | M. Lucien Imbeault                  | 5 jours d'ouvrage              | \$ | 50.00              |
| 607            | M. Jean-Arthur Rochefort            | 5 jours d'ouvrage              | \$ | 50.00              |
| 608            | M. Paul-Emile Asselin               | 4 heures de maintenance        | \$ | 5.00               |
| 609            | M. Cyrias Dufour                    | fournitures                    | \$ | 34.37              |
| 610            | Mme Léon-Georges Dufour             | présidente d'élection          | \$ | 25.00              |
| 611            | M. Lionel Poitras                   | secrétaire d'élection          | \$ | 15.00              |
| 612            | Mme René Savard                     | 9½ hres tracteur pour dépotoir | \$ | 47.50              |
| 613            | Mme Léon-Georges Dufour             | salaire d'avril                | \$ | 119.35             |
| 614            | Centre des Données fiscales         |                                | \$ | 2.45               |
| 615            | Ministre du Revenu Provincial       |                                | \$ | 4.55               |
| 616            | M. Cyrias Dufour                    | fournitures                    | \$ | 4.01               |
| 617            | C. A. Brouillard Ltd.               | Matériaux                      | \$ | 24.62              |
| 618            | Hydro-Québec                        |                                | \$ | 13.29              |
| 619            | Mlle Denise Savard                  | ménage de la salle             | \$ | 7.00               |
| 620            | annulé                              |                                |    |                    |
| 621            | Les pétroles Irving Inc..           |                                | \$ | 24.15              |



|                |                          |            |          |
|----------------|--------------------------|------------|----------|
| chèque no. 622 | Comité des Loisirs       | l'âge d'or | \$ 10.00 |
| 623            | Annulé                   |            |          |
| 624            | Imprimerie Bouchard Enr. | papeterie  | \$ 1.24  |

Rés. no 44      Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
que le Conseil municipal accepte et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45      Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil municipal accepte les assemblées du 8 avril et du 21 avril 1969.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46      Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que le Conseil municipal fasse un don de \$ 10.00 pour la journée de l'âge d'or. Ce montant sera remis au Comité des Loisirs de St-Firmin.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 47      Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
propriétaire M. Charles Boulianne.  
que le Conseil municipal accepte de changer au rôle d'évaluation le nom de Madame Charles Boulianne en celui de Monsieur Charles Boulianne, comme étant propriétaire des lots de terre 3-A-4, et 3-A-5 au cadastre officiel pour le Canton Saguenay. Ci-joint lettre pour confirmation datée du 10/4/69.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 48      Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
Les chiens.  
que le Conseil envoie une circulaire aux citoyens de la Municipalité, dans laquelle le Conseil avertit les propriétaires de chiens, s'ils veulent bien avoir l'obligeance de les garder sur leur terrain. Et si dans le cas contraire le Conseil se verra dans l'obligation de procéder d'une autre manière pour arriver à ce but. Nous demandons la collaboration des citoyens.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 49

Proposé par Monsieur Joseph Savard,

que le Conseil Municipi-

résolution pour clarifier la situation au quai.

pal passe une résolution pour expliquer à Monsieur Martial Asselin, Député à la Chambres des Communes, la situation suivante:

Il semblerait que des gens de Tadoussac qui auraient obtenu des soumissions du Gouvernement Fédéral, pour des travaux au quai de Baie Ste-Catherine. Le Conseil serait anxieux de savoir si seuls les gens de Tadoussac ont le droit de travailler dans les limites de Saint-Firmin, sur ces dits contrats. Espérons que Monsieur le Député pourra nous clarifier la situation.

Accepté à l'unanimité.

~~L'assemblée est terminée à 11 heures p. m., elle est ajournée à une date ultérieure.~~

Rés. no 50

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,

que le secrétaire, envoie

licence de commerce.

un avis à tous les gens qui doivent payer une licence de commerce dans la municipalité. Et le Conseil donne un délai de 30 jours à partir du 1er mai. Passer cette date, le Conseil se verra dans l'obligation de collecter la licence sur le champ, plus \$ 2.50 pour frais encourus.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 11 heures, elle est ajournée à une date ultérieure.

Gerald Kenny maire  
Mme Léon-Georges Dufour sec-taire



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

28 ième jour de mai 1969. A la demande de son Bonheur le Maire M. Gerald Kenny, il y a assemblée spéciale, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir, pour discuter du sujet mentionné dans l'avis de convocation, qui a été transmis aux membres du Conseil le 25 mai 1969. à savoir:

Les marchands de cette paroisse et le règlement des licences.

Sont présents: Monsieur le Maire Gerald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet,  
Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Rés no 51.

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que la secrétaire-Trésorière  
soit autorisée à se rendre au Bureau des Affaires Municipales,  
pour consulter un aviseur légal en rapport avec notre règlement  
de licences, règlement no 2.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m., elle est ajournée à  
une date ultérieure.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Lion-Georges Dufour sec-trés*



Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

2 ième jour de juin 1969. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ p. m., et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire, M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet,  
Léo Dallaire, Chs-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |  |            |
|---------------|--|------------|
| Chèque no 625 | Commission Municipale de Québec. Paiement obligations            | \$ 7293.08 |
| 626           | Le Soleil Lteé annonce dans le journal (référendum)              | \$ 48.10   |
| 627           | Maranda Inc. casquette de police                                 | \$ 8.55    |
| 628           | Bell Canada  | \$ 8.71    |
| 629           | M. Roland Rochefort 16 hres ouvrage                              | \$ 20.00   |
| 630           | M. Jean-Paul Blouin accompte sur travail de vérification         | \$ 400.00  |
| 631           | M. Gabriel Savard 6 voyages police municipale                    | \$ 12.00   |
| 632           | Mme Rénée Savard 11 hres de tracteur                             | \$ 55.00   |
| 633           | M. Roland Rochefort Sortie du Camion à incendie                  | \$ 1.25    |
| 634           | M. Albert Savard " " " " "                                       | \$ 1.25    |
| 635           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de mai                           | \$ 119.35  |
| 636           | Centre des Données Fiscales                                      | \$ 2.45    |
| 637           | M. Auguste <sup>Gaudreault</sup> Rochefort Soudure d'indicateurs | \$ 1.50    |
| 638           | Les Pétroles Irving  | \$ 20.40   |
| 639           | Mme René Savard 2 hres de tracteur pour dépotoir                 | \$ 10.00   |
| 640           | M. Adelard McNicoll connection aqueduc & égout                   | \$ 150.00  |
| 641           | M. Paul-Emile Asselin 36 hres de maintenance                     | \$ 45.00   |
| 642           | C. A. Brouillard Ltée fournitures                                | \$ 182.06  |
| 643           | M. Marcel Foster 5 hres de travail avec pioche                   | \$ 50.00   |



Rés. no 52      Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil accepte les as-  
semblées du 5 de mai et du 28 de mai.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 53      Proposé par Monsieur, Raoul Ouellet,  
que le Conseil municipal accep-  
te et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 54      Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que le Conseil municipal  
accepte ce qui suit:

LISTE DES TARIERS MAXIMUM POUR LA DELIVRANCE DES DOCUMENTS  
PAR LA MUNICIPALITE DE SAINT-FIRMIN.

|  | <u>Prix unitaire</u> |
|--|----------------------|
| A) Rapport d'accident (Service de Police)  | \$ 2.00              |
| B) Certificat de toute nature  | \$ 0.50              |
| C) Page photocopiée 8½ x 11" ou 14"  | \$ 0.50              |
| D) Page dactylographiée ou manuscrite format<br>8½ x 11" ou 15 "   | \$ 1.00              |
| E) Plan général des rues (imprimé)   | \$ 0.50              |
| F) Copie du rôle d'évaluation<br>0.05 centins par ligne de propriété, incluant<br>nom adresse, cadastre, superficie, évaluation.<br>Sauf copie pour commission scolaire, selon le<br>tarif exigé en vertu de la Loi de l'instruction<br>publique |                      |
| G) Copie de règlement \$0.50 centins la page Maximum<br>\$ 25.00   | \$                   |
| H) Etats financiers  | \$ 5.00              |
| I) Plan de cadastre (Coût réel de la copie)  |                      |
| J) Liste de contribuables ou résidents<br>0.01 centin par nom  |                      |
| K) Pour tous autres documents, tels que plan directeur<br>plan d'urbanisme, de zonage, rénovation urbaine etc...<br>Coût réel de la copie.   |                      |

Cette résolution annule la résolution no 43

Accepté à l'unanimité



Rés. no 55

délégués au  
Conseil Economique

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que Messieurs Joseph Savard et Pierre Imbeault soient délégués au Conseil Economique de la Région de Charlevoix Inc., pour la réunion de dimanche le 8 juin. Les dépenses du souper ainsi que le millage sera payé.  
( taux 0.10 du mille)

Accepté à l'unanimité

Rés. no 56

Maire suppléant

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que Monsieur Joseph Savard soit nommé "Maire suppléant" pour une période de trois mois.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 57

désignation

Il est proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil accepte la mutation de Monsieur Harry Poitras à Monsieur Georges Poitras.

1.- Une certaine terre sise en la paroisse de St-Firmin, en le rang A, étant et composant les lots douze et treize A ( 12, 13.-A) au cadastre officiel pour le Canton Saguenay, ensemble avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

2.-  
2.- Un morceau de terre situé en la même paroisse étant et composant le lot numéro dix-neuf (19) deuxième rang, au cadastre officiel pour le Canton Saguenay, contenant ledit morceau treize chaines et vingt mailles en superficie, et borné d'un côté, au sud-ouest, à Maxime Savard ou représentants et au nord-est, à Camille Mailloux ou représentants.

3.- Un lot de terre sis en la paroisse de St-Firmin, rang 1, étant et composant le lot numéro vingt-neuf-B (29B) au cadastre officiel pour le Canton Saguenay.

4.- Un lot de terre sis en la paroisse de St-Firmin, en le rang II, étant et composant le lot numéro vingt-neuf (29) au cadastre officiel pour le Canton Saguenay.

Ladite donation comprend de plus tous les biens meubles, meubles meublants et effets mobiliers se trouvant dans les bâtisses et sur les immeubles présentement donnés sans expection ni réserve.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

Le Conseiller Pierre Imbeault donne avis de motion au sujet du règlement des licences, règlement no 2.

L'Assemblée est terminée à 10 heures elle est ajournée à une date ultérieure.

Gerald Kenny Maire  
Monsieur Leon Georges Dufour  
Sec. tris



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

12 ième jour de juin 1969. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à la Salle municipale à 8 heures du soir, pour discuter des sujets énoncés dans l'avis de convocation à savoir:

- 1.- Augmentation des lumières dans les rues
- 2.- Nomination d'un nouveau évaluateur municipal, en remplacement de M. Henri\*Paul Imbeault qui a demissionné comme tel.

Sont présents: Son honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers uivants: Pierre Imbeault, Léo Dallaire,  
Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Absents: Messieurs Lucien Ouellet et Raoul Ouellet.

Rés. no 58

Proposé par Monsieur Joseph Savard,

qu'une demande soit faite à l'Hydro-Québec, pour qu'il y ait une addition de 4 poteaux et 5 lumières, au contract d'éclairage public que la Corporation a signé avec l'Hydro-Québec le 11 avril 1969.

Ceci en vué de permettre un éclairage adéquat et en même temps pour donner satisfaction aux gens qui demeurent sur le parcours.

Accepté à l'unanimité.

Monsieur Léo Dallaire donne un avis de motion au sujet du règlement no 13 (paragraphe 2)



Je Firmin Ouellet, ayant été nommé évaluateur pour un terme de trois ans, jure que je remplirai les devoirs de ma charge au meilleur de ma connaissance et de mon jugement.

Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé Firmin Ouellet

Assermenté devant moi, ce douzième jour de juin 1969. Mil neuf cent soixante-neuf.

Signé Madame Léon-Georges Dufour *sec. tris*

\*\*\*\*\*

Rés. no 59

Proposé par Monsieur Léo Dallaire, que Monsieur Firmin Ouellet soit nommé évaluateur pour la municipalité en remplacement de Monsieur Henri-Paul Imbeault démissionnaire, et que Madame Léon-Georges Dufour, secrétaire-Trésorière de la Municipalité, agisse comme secrétaire des évaluateurs et qu'elle soit payable au même prix que les évaluateurs, soit \$1.25 salaire horaire.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 60

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour, que le Conseil municipal demande aux autorités concernées; S'il serait possible d'accorder une petite octroi pour un système de débarcadère au quai de Baie Ste-Catherine, pour le remisage des chaloupes au service du public, pour faciliter la tâche aux résidents et aux touristes d'utiliser ce débarcadère. Le coût approximatif pour une telle utilité publique serait environ de \$ 3000.00

Accepté à l'unanimité.

Une copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Raymond Mailloux, député du Comté de Charlevoix à l'Assemblée nationale, ainsi qu'à Monsieur Martial Asselin, député du Comté de Charlevoix à la Chambre des Communes.

Resolution à être rectifiée à la prochaine assemblée réunie le 7 juillet 1969.

L'Assemblée est terminée à 9½ heures, elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny maire*



Province de Québec

Assemblée régulière  
7 juillet 1969.

Corporation Municipale Saint-Mirmin,  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

7 ième jour de juillet 1969. Assemblée régulière  
du Conseil municipal, Tenue à l'endroit habituel des séances, soit  
dans la salle municipale à 7½ heures du soir, et suivant le Code  
de la Province de Québec.

Sont présents: Son honneur le Maire, Monsieur Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Lucien Ouellet,  
Léo Dallaire, et Joseph Savard. Tous formant quorum

Absents: Raoul Ouellet et Chs-Arthur Dufour.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |  |           |
|---------------|--|-----------|
| Chèque no 644 | Ministère du Revenu  | \$ 4.55   |
| 645           | M. Martial Asselin 24½ heures à \$ 1.25                          | \$ 30.62  |
| 646           | M. Roland Rochefort 24½ heures à \$ 1.25                         | \$ 30.62  |
| 647           | M. Paul-André Savard 15½ heures à \$ 1.25                        | \$ 19.37  |
| 648           | M. Paul-Emile Asselin 24½ heures à \$ 1.25                       | \$ 30.62  |
| 649           | C. A, Brouillard Ltée Fournitures                                | \$ 2.08   |
| 650           | M. Jean-Paul Blouin travail de vérification                      | \$ 335.00 |
| 651           | Les Pétroles Irving Inc.   | \$ 48.75  |
| 652           | P. A. Marcotte reflcteurs & remplissage d'acqueduc               | \$ 31.75  |
| 653           | Magasin Cyrias Dufour Enrg. Fournitures                          | \$ 1.71   |
| 654           | Bell Canada  | \$ 13.89  |
| 655           | Mme René Savard 2 hrs de tracteur                                | \$ 10.00  |
| 656           | M. Gabriel Savard constable ( pour services )                    | \$ 22.00  |
| 657           | <del>Chèque qui passera aux comptes du mois d'août.</del> annulé |           |
| 658           | M. Paul -Emile Asselin 30 hrs de maintenance et auto             | \$ 45.00  |
| 659           | M. Johnny Poitras 15 hrs de nettoyage d'égoût                    | \$ 18.75  |
| 660           | M. Camille Therrien 15 hrs de nettoyage égoût                    | \$ 18.75  |
| 661           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de juin                          | \$ 119.35 |



|     |  |          |
|-----|--|----------|
| 662 | Ministère du Revenu Provincial                     | \$ 4.55  |
| 663 | Centre des Données Fiscales                        | \$ 2.45  |
| 664 | M. Gabriel Savard Services de constable            | \$ 7.00  |
| 665 | Hydro-Québec                                       | \$ 77.12 |
| 666 | Imprimerie Bouchard Enr. Fourniture                | \$ 2.78  |
| 667 | M. Yves Poitras gaz pour camion                    | \$ 3.96  |
| 668 | Fournitures Tremblay Enr. Cahaise de bureau        | \$ 35.00 |
| 669 | Chèque passant au mois d'août seulement            |          |
| 670 | Mme Wellie Foster pour Tuniques d'enfant de choeur | \$ 10.00 |

Rés no 61

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil accepte et  
paye les comptes tels que présentés.

Accepté.

Rés no 62

Proposé par Monsieur Lucien Ouellet,  
que le Conseil municipal accep-  
te les assemblées du 2 juin et celle du 12 juin tel que lu.

Accepté à l'unanimité.

Rés no 63

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil municipal accepte  
le rapport financier pour l'année 1968, présenté par Monsieur Jean-  
Paul Blouin C. A. vérificateur pour la municipalité. Il est aussi  
décidé de retenir les services de Monsieur Blouin comme vérificateur  
des livres de la Municipalité pour l'année 1969.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 64

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
que le Conseil étudie le Code  
Municipal, pour voir s'il a le droit de vendre directement à des  
particuliers l'asphalte de la vieille route partant: Après la bâ-  
tisse des Fermières jusqu'au vieux pont. Si le Conseil a plein droit  
de procéder, il consent à vendre cet asphalte à Messieurs Jean-Paul  
Boulianne et Paul-Etienne Foster pour la somme de \$ 20.00. Advenant  
une objection dans le Code municipal, il procèdera par la manière  
désignée.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 65

Il est proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil Municipale  
approuve la subdivision projeté des lots 2 A et #3 A rang B Canton  
Saguenay, tel que le démontre le plan de Subdivision Division de  
Charlevoix no 1. Fait et préparé conformément aux dispositions  
de l'article 2175 du code civil, préparé en date du 2 juin 1969  
par l'arpenteur-géomètre, monsieur J. P. Mondou

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 66  
AMENDEMENT AU RÈGLE-  
MENT no 13, Article 2

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
A savoir: Aux fins de réali-  
ser les sommes nécessaires pour pouvoir au paiement de ladite somme  
de \$ 2065.00 coût annuel d'un tel système d'éclairage, qu'une taxe  
de \$ 1.00 par cent dollars ( \$ 100.00) de la valeur réelle telle que  
portée au rôle d'évaluation soit imposée et prélevée annuellement.  
Cette taxe spéciale portera sur tout terrain, lot ou partie de lot  
avec toutes les constructions y érigées, s'il y a lieu, et tout ce qui  
est incorporé au fonds et défini par la loi comme bien-fonds ou  
immeubles, situés dans le secteur comprenant la route Leclerc et  
la route 15, à partir de chez Monsieur Johnny Poitras jusqu'à chez  
Monsieur Cyrénus Boulianne inclusivement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 67

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil donne une  
somme de \$ 10.00 pour les fermières, afin d'habiller les enfants  
de chœur.

Accepté à l'unanimité.

~~(L'assemblée est terminée à 10 heures et 45 minutes, elle est ajour-  
née à une date ultérieure.)~~

Rés. no 68

Proposé par Monsieur Lucien Ouellet,  
que le Conseil accepte la muta-  
tion de Madame Auguste Rochefort à Monsieur Ludger Therrien.

A savoir:

Le lot neuf A ( 9A) dans le rang A, au cadastre officiel  
du canton Saguenay, ensemble avec toutes les bâtisses dessus construi-  
tes, tous les instruments aratoires et généralement tout ce qui se  
trouve sur les lieux, sous la seule réserve en faveur de la venderesse  
de son ménage de maison et de ses effets personnels.

Formules Municipales Linc. Farnham. Qué.

U  
U  
U  
U



Le lot cinq ( 5 ) du bloc " O " Canton Saguenaym contenant 50 acres, sans bâtisses, sous billets de location en date du premier décembre 1951 au nom de Auguste Rochefort, no 1601/51.

Accepté à l'unanimité.

rés. no 64.

Proposé par Monsieur Joseph Savard,

que le Conseil accepte la mutation de Trudél et Tremblay, à Monsieur Paul-Etienne Foster. à savoir: Un terrain formé du lot numéro un-quinze ( No 1-15 ) du Rang B du Canton de Saguenay au cadastre officiel de ce Canton avec circonstances et dépendances et contenant une superficie de huit mille sept cent cinquante pieds carrés ( 8,750' ) mesures anglaises.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 10.hres 45 minutes.

*Gerald Kenny* maire  
*Mme Lion-Georges Dufour* sec-tris



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix

16 ième jour de juillet 1969. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, à 7½ hres du soir, pour discuter des sujets énoncés dans l'avis de convocation, et suivant le Code de la Province de Québec.

Les sujets à discuter sont les suivants:

- 1.- le règlement no 2 ( les licences )
- 2.- fixer en règlement les heures de bureau
- 3.- Donner " Avis de motion" pour fixer un règlement le droit d'imposer les taxes foncières par simple résolution.

Sont présents: Son Honneur le Maire, Monsieur Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers suivants: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet  
Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Absent: Monsieur Lucien Ouellet.

Il est proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que l'article 36  
du règlement des licences, règlement no 2, soit changé comme suit:

Colporteurs ou marchands ambulants, ou personne faisant le commerce en détail par chaloupe, bateau, goélette ou vaisseaux quelconque mû par voile ou par moteur à essence ou à vapeur.

résident: \$ 50.00 non-résident: \$ 75.00

Il est aussi proposé d'enlever dans la définition du mot " colporteur " définition no 5, d'enlever la distinction que l'on y fait. Enlever sauf pour le pain et la viande.

Cette résolution entrera en vigueur le 1er mai 1970.

Accepté à l'unanimité.

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que les heures de bureau  
concernant le travail du secrétaire-trésorier soient fixer en règlement. Le présent règlement portera le numéro 14. Il devra se lire comme suit:



Tous les mercredis de 9 heures A. M. à 12 hrs A. M.  
1 heure P. M. à 4 hrs P. M.  
7 heures P. M. à 9 hrs P. M.

Accepté à l'unanimité.

avis de motion

Le Conseiller Charles-Arthur Dufour, donne " Avis de motion"  
à l'effet d'un règlement permettant d'imposer les taxes foncières  
par simple résolution.

L'assemblée est terminée à 10 heures P. M.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Léon-Georges Dufour*  
*sec-trés*

\*\*\*\*\*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

4ième jour du mois d'août 1969. Session régulière du  
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans  
la salle municipale, à 7½ heures du soir, et suivant le Code de la  
Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire, Monsieur Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers suivants: Pierre Imbeault, Léo Dallaire,  
Joseph Savard, Raoul Ouellet, Lucien Ouellet et Charles-Arthur Dufour.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

|               |   |            |
|---------------|---|------------|
| chèque no 669 | Banque Provinciale La Malbaie, paiement d'obligations         | \$ 3025.00 |
| 671           | Municipalité du Village de St-Siméon, ( journée municipale    | 10.00      |
| 672           | Hydro-Québec  | \$ 9.91    |
| 673           | Mme Léon-Georges Dufour, Dépenses de voyage<br>Québec 30/5/69 | \$ 31.11   |
| 674           | Formules Municipales Ltée papeterie                           | \$ 7.80    |
| 675           | Cyrilas Dufour Enrg. fournitures acqueduc                     | \$ 4.47    |
| 676           | M. Adelard McNicoll travail pour acqueduc                     | \$ 85.00   |
| 677           | M. Marcel Foster travail pour acqueduc & déboisement          | \$ 79.00   |
| 678           | M. Gabriel Savard constable                                   | \$ 1.50    |
| 679           | M. Gabriel Savard constable                                   | \$ 2.50    |
| 680           | Centre des Données Fiscales                                   | \$ 2.45    |
| 681           | Impôt provincial sur le revenu                                | \$ 4.55    |
| 682           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de juillet                    | \$ 119.35  |
| 683           | M. Johnny Poitras 11 hrs barrage d'acqueduc                   | \$ 13.75   |
| 684           | M. Alex Savard 8 hrs " " "                                    | \$ 10.00   |
| 685           | M. Dominique Poitras 3 hrs " " "                              | \$ 3.75    |
| 686           | M. Samuel Savard 8 hrs " " "                                  | \$ 10.00   |
| 687           | M. Robert Savard 8 hrs " " "                                  | \$ 10.00   |
| 688           | M. Paul-Emile Therrien 4 hrs " " "                            | \$ 5.00    |
| 689           | M. Guy Dufour 4 hrs " " "                                     | \$ 5.00    |
| 690           | M. Paul-Emile Asselin 31 hrs barrage & maintenance            | \$ 38.75   |
| 691           | M. Lucien Imbeault 5 hrs d'ouvrage salle                      | \$ 6.25    |
| 692           | Hydro-Québec éclairage public                                 | \$ 154.23  |
| 693           | Bell Canada   | \$ 29.33   |
| 694           | M. Gabriel Savard balance dû à date                           | \$ 5.50    |
| 695           | Chinic Inc. morceaux acqueduc                                 | \$ 57.88   |
| 696           | Mme René Savard 2½ hrs de tracteur pour dépotoir              | \$ 12.50   |

Rés. no 71

Il est proposé par M. Chs-Arthur Dufour,  
que le Conseil municipal  
accepte et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 72

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil accepte les  
Assemblées du 7 juillet et du 16 juillet 1969.

Accepté à l'unanimité.



122. 50 7.

Il est proposé par Monsieur Lucien Ouellet,  
que le Conseil municipal  
verse une subvention de \$ 150.00 dollars à l'Oeuvre des Loisirs de  
Saint-Firmin, pour leur permettre d'obtenir la subvention de \$ 300.00  
dollars promis par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et  
aux Loisirs.

Accepté à l'unanimité.

123. no 75.

Il est proposé par Monsieur Raoul Ouellet,  
qu'une demande soit faite  
au Ministère de la Santé, à savoir: s'il y aurait possibilité de faire  
installer deux (2) toilettes publiques au quai de l'Anse au Portage,  
(quai où vient la traverse de Baie Ste-Catherine). Que cette demande  
soit envoyée à Monsieur Lionel Tremblay, Ministère de la Santé.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 9½ heures, elle est ajournée à une date  
ultérieure.

*Gerald Kenny* maire  
*Amé Lion-Georges Dufour*  
sec. tris



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

25 ième jour du mois d'août 1969. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures du soir, pour discuter du sujet énoncé dans l'avis de convocation du 20 août 1969. à savoir:

Discussion et décision finale

re/ Compte produit à Monsieur l'Abbé Angers, par la Municipalité, pour l'installation d'une lumière sentinelle sur leur terrain privé.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet, Léo Dallaire et Chs-Arthur Dufour.

Absent: Lucien Ouellet, Joseph Savard

Résolution no 76

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire, que le Conseil refuse de payer le compte déjà produit à M. l'Abbé Lorenzo Angers, ce compte est relatif à la demande faite par lui-même, au Maire de la Municipalité, de s'occuper de lui installer une lampe sentinelle, ainsi que <sup>comproment</sup> ~~son~~ installation et ~~ses~~ accessoires. Il est donc décidé que le compte au montant de \$ 280.48, soit envoyé de nouveau au demandeur qui a autorisé ce travail, pour qu'il soit payé au Conseil municipal.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 8 heures p. m.,

Gerald Kenny maire  
Mme Léon-Georges Dufour sec-taire



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Session régulière  
"sensitive"

2 ième jour de septembre 1969. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir, et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: Son honneur le Maire Monsieur Gérauld Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum

Absents: Lucien Ouellet et Raoul Ouellet

Présentation des comptes pour acceptation.

|               |   |           |
|---------------|---|-----------|
| chèque no 697 | L'Œuvres des Loisirs de Saint-Firmin ( subvention)  | \$ 150.00 |
| 698           | P. A. Marcotte ( Travail pour lumière au séminaire)<br>lumière et équipement.               | \$ 280.48 |
| 699           | Commission des Accidents de travail   | \$ 40.25  |
| 700           | M. Philias Dufour tuyau d'aqueduc   | \$ 40.50  |
| 701           | Imprimerie Bouchard Enrg. papeterie   | \$ 28.18  |
| 702           | Formules Municipales Ltée papeterie   | \$ 20.50  |
| 703           | Mme René Savard 1 heure de tracteur   | \$ 5.00   |
| 704           | Monsieur Albert Savard 4 hres de brûlage dépotoir   | \$ 5.00   |
| 705           | M. Adrien Gaudreault évaluateur & millage   | \$ 64.87  |
| 706           | M. Joseph Poitras évaluateur  | \$ 49.37  |
| 707           | M. Firmin Ouellet évaluateur & millage  | \$ 53.17  |
| 708           | Mme Léon-Georges Dufour secrétaire des évaluateur<br>compilation du rôle<br>reprise du rôle | \$ 131.87 |
| 709           | Bell Canada   | \$ 13.78  |
| 710           | M. Gabriel Savard police municipale   | \$ 2.50   |
| 711           | Hydro- Québec éclairage public  | \$ 157.93 |



|               |                                |                        |           |
|---------------|--------------------------------|------------------------|-----------|
| chèque no 712 | Mme Léon-Georges Dufour        | salaire du mois d'août | \$ 119.35 |
| 713           | Centre des Données Fiscales    |                        | \$ 2.45   |
| 714           | Impôt Provincial sur le revenu |                        | \$ 4.55   |
| 715           | M. Paul-Emile Asselin          | 5 hres de maintenance  | \$ 6.25   |

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil accepte les assemblées du 4 août 1969 et du 25 août 1969.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que les comptes soient acceptés et payés, tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil accepte la démission de Monsieur Lucien Ouellet, conseiller au siège no 1, pour les raisons énumérés dans sa lettre de démission, et que le Conseil rénumère ses services, tel que celui-ci en a décidé précédemment, temps fait, temps payé.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
que Considerant que les articles 696 et 697 du Code municipal, tels qu'amendés, permettent au Conseil de décréter par règlement que les taxes foncières, tant générales que spéciales, soient à l'avenir imposées par simple résolution;

Considerant qu'il y a lieu de se prévaloir de ces dispositions de la loi;

Considerant qu'un avis de motion a été régulièrement donné;  
EN CONSEQUENCE, il est résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 15 est adopté et qu'il est statué et décrété par ce même règlement que:

1.- A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'à ce qu'il soit abrogé, les taxes foncières, tant générales que spéciales, imposées sous l'autorité des articles 696 et 697,



le seront par résolution.

2.- Le présent règlement entrera en vigueur après quinze jours de sa publication.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que la secrétaire-trésorière soit délégué au Congrès des Secrétaires Municipaux et Scolaires du Québec à Montréal, les 12-13-14-15- Octobre 1969, et que les frais occasionnés par ce congrès soient payés par le Conseil municipal, sur présentation des factures.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que Monsieur Jean-Arthur Rochefort soit nommé conseiller en remplacement de Monsieur Lucien Ouellet démissionnaire.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que les avis pour la taxe spéciale d'éclairage de rues, soient envoyés le plus tôt possible.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil municipal avise les propriétaires qui sont reclusés plus de 13 mois dans le paiement de la taxe d'eau. Que l'arrérage de ce compte soit payé dans un délai de 15 jours, et que les frais d'avis et les intérêts soient à leur charge.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
qu'une demande de soumissions soit faite auprès du public, pour le déblayement et l'entretien de la route Leclerc et les autres rues de la Municipalité.

Ceci comprend: La rue Leclerc,  
La rue chez Omer Gaudreault,

réf. no 2  
Congrès, 1969  
réf. no 13  
Nouveau Conseil  
réf. no 14  
avis pour taxes  
d'éclairage  
réf. no 15  
arrérage de la  
taxe d'eau  
réf. no 16  
soumissions pour  
rues de la  
municipalité



; la rue à côté de chez Daniel Savard  
; et la rue à côté de chez Edgar Boulianne

Ce qui représente une longueur totale de 1.1 mille

Il y aura aussi à ajouter l'entrée de la cour municipale.

Ce contrat sera donné pour une période de 5 ans.

Conditions: Un dépôt de 10%, par chèque accepté au nom de la Corporation municipale, ou une police de garantie, devra accompagner la soumission.

Les soumissions doivent être déposées au bureau de la Municipalité, au plus tard le 17 septembre jusqu'à 3 heures p. m.

L'ouverture des soumissions se fera à une assemblée spéciale qui aura lieu le 18 septembre à 7 heures p. m. à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 10 heures p. m., elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny* maire  
*Mme L. Georges Dufour* sec.-trés.

Serment no 1.

J. Arthur Rochefort

Je, Jean-Arthur Rochefort, ayant été nommé conseiller, fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge, et ça au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé Jean Arthur Rochefort

Assermenté devant moi, ce neuvième jour de septembre, mil neuf cent soixante-neuf.

Par: Mme L. Georges Dufour sec.-trés.

Formule municipale, lieu, paroisse, etc.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

18 ième jour de septembre 1969. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir et suivant le code de la Province de Québec. L'avis de convocation a été donné le 15 septembre et les sujets énoncés sur cette avis sont les suivants:

- 1.- Ouverture des soumissions, relatives à l'entretien des chemins d'hiver.
- 2.- Discussion de la résolution déjà passé pour l'engagement du comptable pour l'année 1969.

Sont présents: Son Honneur le Maire Monsieur Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet, Jean-Arthur Rochefort Léo Dallaire et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Faute de soumissionnaires, tout ce qui regarde l'entretien des chemins d'hiver est remis à plus tard.

Rés. no 87

Il est proposé par Monsieur Pierre Imbeault,

que la résolution no 63, concernant l'engagement du comptable vérificateur, en l'occurrence Monsieur Jean-Paul Blouin, soit annulé, à cause de l'article 642 du Code municipal qui note que chaque année à la première séance générale suivant la date des élections municipales, tenue dans la municipalité, le Conseil nomme pour la période se terminant le 31 décembre, un vérificateur pour la vérification des comptes de la Corporation.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 8 heures p. m.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Léo - Georges Desfour*



Baie Ste-Catherine, le 22 sept. 69

Corporation Municipale de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

Assemblée spéciale  
rôle d'évaluation

22 ième jour de septembre 1969. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir. Après avoir donné Avis (30 jrs.) Public de la déposition du rôle d'évaluation et après avoir convoqué les membres du Conseil par lettre en date du 17 septembre 1969.

Les sujets qui étaient mentionnés dans ladite lettre sont les suivants:

- 1.- Considération du rôle d'évaluation par le Conseil municipal
- 2.- Etude de la lettre du Ministère de la Santé. (toilettes)

Sont présents: Son Honneur le Maire Monsieur Gérard Kenny, Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Raoul Ouellet, Jean-Arthur Rochefort, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour, et Joseph Savard. Tous présents.

Résolution 88

Maison non-habitable

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
qu'une clause spéciale définissant au rôle d'évaluation, une maison non-habitable, soit différenciée avec une maison habitable, en tenant compte de l'état de la bâtisse, et que le prix pour une maison non-habitable soit fixée à \$ 0.50 du pied carré

Ont voté contre cette résolution: Joseph Savard  
Charles-Arthur Dufour  
Raoul Ouellet.

Ont voté pour cette résolution: Léo Dallaire  
Jean-Arthur Rochefort  
Pierre Imbeault.

Etant égalité des voix. le Maire a voté, et son vote a été pour cette résolution.

Accepté sur division.



Les conseillers étant tous présents, déclarent renoncer à l'avis de convocation et acceptent de discuter du sujet suivant:

Rés. no 89

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,

Lecture des compteurs

que la Corporation municipale avise l'Hydro-Québec qu'elle s'oppose à la lecture des compteurs tous les quatre mois, et qu'elle demande que la lecture des compteurs soit faite comme avant à tous les deux mois, afin que les comptes produit par l'Hydro-Québec aux gens de la Municipalité soient des comptes réels et non-fictifs.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 10½ heures.p. m.

COMPTES DES AP VOUSÉS et

Résolution no 88

|                                |                  |                 |
|--------------------------------|------------------|-----------------|
| Succession Imbeault.<br>P 3-B  | Maison \$ 300.00 | Total \$ 320.00 |
| Joseph Leprise<br>Rang 1 no 37 | Maison \$ 400.00 | Total \$ 900.00 |
| Alex Savard<br>no 13-C         | Maison \$ 288.00 | Total \$ 488.00 |

\*\*\*\*\*



Province de Québec

Corporation municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

6 ième jour du mois d'octobre 1969. Assemblée régulière  
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit  
dans la salle municipale à 7 $\frac{1}{2}$  heures p. m. et suivant le Code de la  
Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire, Monsieur Gébald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Pierre Imbeault, Jean-Arthur Rochefort,  
Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |                                |                               |             |
|---------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------|
| chèque no 716 | Monsieur Lucien Ouellet        | Compensation comme conseiller | \$ 36.66    |
| 717           | Petite Caisse                  |                               | \$ 50.00    |
| 718           | Annulé                         |                               |             |
| 719           | Caisse Populaire               | Remboursement                 | \$ 2,604.91 |
| 720           | Banque Provinciale             | La Malbaie Dépot              | \$ 50.00    |
| 721           | Le Conseil Economique Rural    | Cotisations sur population    | \$ 53.50    |
| 722           | Hydro-Québec                   | Eclairage Public              | \$ 175.76   |
| 723           | Bell Canada                    |                               | \$ 10.00    |
| 724           | M. Yves Poitras                | une brosse d'acier            | \$ 1.75     |
| 725           | M. Gabriel Savard              | constable                     | \$ 2.00     |
| 726           | Imprimerie Bouchard Enr.       | papeterie                     | \$ 27.75    |
| 727           | M. Lionel Poitras              | sortie du Camion              | \$ 1.25     |
| 728           | M. Réal Savard                 | 3 hres travail au barrage     | \$ 3.75     |
| 729           | M Gaston Savard                | 3 hres travail au barrage     | \$ 3.75     |
| 730           | M. Francis Savard              | 3 hres travail au barrage     | \$ 3.75     |
| 731           | M. Albert Dufour               | 4 hres travail au barrage     | \$ 5.00     |
| 732           | M. Roméo Therrien              | 4 hres travail au barrage     | \$ 5.00     |
| 733           | M. Martial Asselin             | 8 hres travail au barrage     | \$ 10.00    |
| 734           | Annulé                         |                               |             |
| 735           | M. Paul-Emile Asselin          | allocation pour auto          | \$ 6.25     |
| 736           | Centre des Données Fiscales    |                               | \$ 2.45     |
| 737           | Impôt Provincial sur le Revenu |                               | \$ 4.55     |



|               |                                       |                              |    |        |
|---------------|---------------------------------------|------------------------------|----|--------|
| chèque no 738 | Messieurs L. Imbeault & A. Gaudreault | peinturage                   | \$ | 125.00 |
| 739           | Madame Léon-Georges Dufour            | salaire septembre            | \$ | 119.35 |
| 740           | M. Paul-Emile Asselin                 | 25 heures maintenance        | \$ | 31.25  |
| 741           | Chinic Inc.                           | tuyaux d'acqueduc en surplus | \$ | 117.70 |
| 742           | Le Conseil des Oeuvres                | Plume Rouge                  | \$ | 5.00   |
| 743           | M. Yves Poitras                       | gaz pour camion              | \$ | 9.89   |

Rés. no 90      Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que les comptes soient payés,  
telq que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 91      Proposé par Monsieur Jean-Arthur Rochefort,  
que le Conseil accepte  
les assemblées du 2 sept, 18 sept. et du 22 septembre,

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 92      Proposé par Monsieur Pierre Imbeault,  
que le Conseil accepte les ar-  
rangements proposé par M. Roy, représentant du Ministère de la Famil-  
le et du Bien-Etre social, soit, \$ 20.00 par mois jusqu'à ce que la  
dette relative à la taxe d'eau de Monsieur Charles-Eugène Dallaire,  
soit entièrement payée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 93      Proposé par M. Joseph Savard,  
que le Conseil municipal appuie la Ville  
de La Malbaie, dans sa demande auprès de la Commission d'Assurance  
Chômage, Ottawa, pour obtenir un représentant à plein temps à La Mal-  
baie, pour accommoder les réclamants et employeurs de la région.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 94      Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil fasse un don de \$ 5.00



au Conseil des Oeuvres. ( Plume Rouge )

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 95

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
que Monsieur Charles-Arthur  
Dufour, soit nommé " maire suppléant " pour une période de trois  
mois.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.30 p. m., elle est ajournée à une  
date ultérieure.

*Gerald Kenney maire*  
*Arme Lion - Georges Dufour sec-trés*



Province de Québec.

Corporation Municipale de Saint-Firmin,  
Baie Ste-Catherine,  
Charlevoix.

A V I S P U B L I C

AUX CONTRIBUABLES DE LADITE MUNICIPALITE, AVIS PUBLIC,  
EST PAR LA PRESENTE DONNEE, PAR LA SOUSSIGNEE, PRESIDENTE DE L'ELEC\*  
TION, QU'IL Y AURA MISE EN NOMINATION,

DIMANCHE LE 26 OCTOBRE DE MIDI A DEUX HEURES (12 HRES  
A.M. A 2 HRES P.M.) A LA SALLE MUNICIPALE.

La mise en nomination aura lieu aux sièges suivants:

à la Mairie: sortant de charge Monsieur Gérald Kenny,  
au siège no 1: sortant de charge Monsieur Pierre Imbeault,  
au siège no 2: sortant de charge Monsieur Raouk Ouellet  
au siège no 3: sortant de charge Monsieur Jean-Arthur Rochefort.

Si la votation devient nécessaire, elle sera tenue au  
même endroit, soit dans la salle municipale, de 9 heures a. m. à  
6 heures p. m. DIMANCHE le 2 novembre 1969.

Le secrétaire d'élection est Monsieur Lionel Poitras.

Donné à Saint-Firmin,  
ce 17 ième jour d'octobre 1969.

Par: Mme L. G. Dufour  
présidente de l'élection.

Je certifie sous mon serment d'office que cet avis a été  
affiché à l'église de Saint-Firmin, et à la salle municipale de la  
paroisse.

Saint-Firmin, ce 17 ième jour d'octobre 1969.

Par: Mme L. G. Dufour  
séc.-trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

A une assemblée générale de tous les contribuables de la municipalité de Saint-Firmin, tenue ce vingt-six octobre 1969, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale. Cette assemblée dûment convoqué par Avis Public donné le 17 ième jour d'octobre 1969, et affiché aux deux endroits habituels.

Cette assemblée a pour but, la nomination, aux sièges suivants:

À la Mairie: sortant de charge Monsieur Gérard Kenny  
au siège no 1: " " " Monsieur Pierre Imbeault  
au siège no 2: " " " Monsieur Raoul Ouellet  
au siège no 3: " " " Monsieur Jean-Arthur Rochefort.

Je déclare l'assemblée ouverte !

12 hres et 48 min.

Nous soussignés, électeurs de la municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme MAIRE au siège no \_\_\_\_\_

Monsieur Gérard Kenny,  
Maire sortant,

Nous avons signé:

Proposeur: Léo Dallaire  
Secondeur: Thomas-Louis Dallaire

12 hres 50 minutes

Nous soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme CONSEILLER, au siège no 1

Monsieur Pierre Imbeault,  
Conseiller sortant,

Nous avons signés:

Proposeur: Thomas-Louis Dallaire  
Secondeur: Léo Dallaire.



1 hre et 45 min

Nous soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme MAIRE

Monsieur R. P. L. H. H.  
Secrétaire

NOUS AVONS SIGNES:

Proposeur: Paul-Etienne Foster  
Secondeur: Chs-Eugène Dallaire

1 hre et 48 min.

Nous soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme CONSEILLER, au siège  
no 1

Monsieur GERARD FOSTER  
Secrétaire

Nous avons signés:

Proposeur: Clément Savard  
Secondeur: Paul-Etienne Foster

1 hre et 50 min

Nous soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme CONSEILLER, au  
siège no 3

Monsieur P. A. Marcotte  
Secrétaire

Nous avons signés:

Proposeur: P. A. Marcotte  
Secondeur: Jean-Marie Poitras

1 hre et 52 min

Nous soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme CONSEILLER au siège  
no 2

Monsieur P. A. Marcotte  
Secrétaire



Nous avons signés:

Proposeur: Jean-Marie Poitras  
Secondeur: Paul-Etienne Foster

2 hres p. m.

Résultat de la nomination:

Sont élus par acclamation, au siège no 2,  
Monsieur ~~Georges P. P. P.~~

Sont élus par acclamation, au siège no 3,  
Monsieur ~~Paul-Etienne Foster~~

Il y aura élection à la Mairie, la mise en candidature est la suivante:

et Monsieur Gérard Kenny, technicien  
et Monsieur Raymond Savard, collecteur.

au siège no 1:

Monsieur Gérard Foster, journalier  
et Monsieur Pierre Imbeault, rentier.

L'élection aura lieu à la salle municipale, le 2 novembre 1969 de 8 heures a. m. à 6 heures p. m.

L'Assemblée est terminée.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Léon-Georges Dufour sec-trés*



AVIS DU SCRUTIN

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-FIRMIN

EST PAR LE PRESENT DONNE QUE le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la Municipalité et que ce scrutin sera ouvert en conséquence le 2 novembre 1969; et, de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

ELECTION DU MAIRE

|                |            |                    |
|----------------|------------|--------------------|
| Kenny Gérald   | Technicien | Baie Ste-Catherine |
| Savard Raymond | Collecteur | Baie Ste-Catherine |

ELECTION DES CONSEILLERS

|                 |            |                    |
|-----------------|------------|--------------------|
| Foster Gérard   | Journalier | Baie Ste-Catherine |
| Imbeault Pierre | Journalier | Baie Ste-Catherine |

Ci-joint certificat de publication.

**CERTIFICAT de PUBLICATION**

(Articles 335 et 348 du Code Municipal)

Je, soussigné, résidant à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil municipal à 11 heures heures de l' avant -midi, le 28 ième jour de octobre 19 69, et en le lisant à voix haute et intelligible à la porte de l'église, à l'issue du service divin, le jour de 19 .

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28 ième jour de octobre mil neuf cent soixante-neuf

Signé: *Monsieur Léon Georges Dufour*  
Titre: *président de l'élection*



Province de Québec

AVIS PUBLIC

Avis Public est par le présent donné que le résultat de la nomination et du scrutin est le suivant:

- A la Mairie: Monsieur Gérard Kenny, réélu,
- Au siège no 1 : Monsieur Gérard Foster
- Au siège no 2 : Monsieur Georges Poitras, élu par acclamation
- Au siège no 3 : Monsieur Firmin Ouellet, élu par acclamation

Donné à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce dixième jour de novembre 1969.

Par: Mme Léon-Georges Dufour, séc.-tr.

\*\*\*\*\*

SERMENT DES OFFICIERS MUNICIPAUX.

Au siège no 1

1  
J

Je, Gérard Foster, ayant été nommé CONSEILLER, au siège no 1, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Gérard Foster

Assermenté devant moi, à St-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce 14ème jour de novembre 1969.

Signé: Mme Léon-Georges Dufour

Au siège no 2

Je, Georges Poitras, ayant été nommé CONSEILLER, au siège no 2 jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Georges Poitras

Forges Municipales Liés. Parham, Qué.



Assermenté devant ce 14<sup>ème</sup> jour de novembre 1969.

Signé: Monsieur Louis-Georges Dufour  
Sec. Tris

Au siège no 3

Je, Firmin Ouellet, ayant été nommé CONSEILLER, au siège no 3, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Firmin Ouellet

Assermenté devant moi, ce 14<sup>ème</sup> jour de novembre 1969.

Signé: Monsieur Louis-Georges Dufour

A la Mairie

Je, Gérald Kenny, ayant été nommé MAIRE, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de ma capacité et de mon jugement.

Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Gérald Kenny

Assermenté devant moi, ce onzième jour de novembre 1969.

Signé: Monsieur Louis-Georges Dufour

\*\*\*\*\*



Forum Municipal Léves-Ferland, Qué.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

17 ième jour de novembre 1969. Assemblée spéciale  
du Conseil municipale, tenue à l'endroit des séances, soit dans la  
salle municipale, à 7½ heures du soir, et suivant le Code de la  
Province de Québec. L'avis de convocation a été donné le 12 novem-  
bre, et les sujets énoncés dans cet avis sont les suivants:

Correspondance,  
Acceptation des comptes  
Sujets divers ( cette assemblée remplace l'assemblée  
régulière de fin d'octobre)

Sont présents: Son Honneur le Maire, M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras, Firmin  
Ouellet, Léo Dallaire, Charles-A. Dufour et Joseph Savard.

Tous forment quorum

|           |     |                            |                                     |    |        |
|-----------|-----|----------------------------|-------------------------------------|----|--------|
| Chèque no | 745 | M. Pierre Imbeault,        | Compensation Conseiller             | \$ | 53.50  |
|           | 746 | M. Raoul Ouellet           | " " "                               | \$ | 53.50  |
|           | 747 | M. Gérard Kenny            | " Maire                             | \$ | 160.50 |
|           | 748 | M. Léo Dallaire            | " Conseiller                        | \$ | 53.50  |
|           | 749 | M. Chs.-Arthur Dufour      | " "                                 | \$ | 53.50  |
|           | 750 | M. Joseph Savard           | " "                                 | \$ | 53.50  |
|           | 751 | M. Jean-Arthur Rochefort   | " "                                 | \$ | 8.93   |
|           | 752 | McCann, Levesque & Marquis | Assurances, Camion & Responsabilité | \$ | 381.04 |
|           | 753 | Mme Léon-Geo. Dufour       | Dépenses de Congrès                 | \$ | 127.61 |
|           | 754 | Les Pétroles Irving Inc    |                                     | \$ | 37.05  |
|           | 755 | Hydro-Québec               | Eclairage public                    | \$ | 178.32 |
|           | 756 | Hydro-Québec               |                                     | \$ | 9.94   |
|           | 757 | Formules Municipales Ltée  | Bulletins                           | \$ | 55.63  |
|           | 758 | Mme Léon-Geo. Dufour       | Présidente de l'élection            | \$ | 25.00  |
|           | 759 | M. Lionel Poitras          | secrétaire " "                      | \$ | 15.00  |
|           | 760 | M. Gabriel Savard          | Police mun. "                       | \$ | 15.00  |
|           | 761 | Bell Canada                |                                     | \$ | 8.00   |
|           | 762 | C. A. Brouillard           | Fournitures                         | \$ | 9.13   |
|           | 763 | Mme Léon-Geo. Dufour       | Rôle d'évaluation C. S.             | \$ | 25.00  |



|     |                               |                                      |    |        |
|-----|-------------------------------|--------------------------------------|----|--------|
| 764 | M. Albert Savard              | exercice de pompiers 18 sept.        | \$ | 2.50   |
| 765 | M. Raymond Bavard             | " " " "                              | \$ | 2.50   |
| 766 | Mme Léon-Geo. Dufour          | Salaire du mois octobre              | \$ | 119.35 |
| 767 | Centre des Données Fiscales   |                                      | \$ | 2.45   |
| 768 | Ministre du Revenu Provincial |                                      | \$ | 4.55   |
| 769 | M. Auguste Gaudreault         | gaz pour camion                      | \$ | 2.29   |
| 770 | M. Lionel Poitras             | Exercice de pompiers 24 Oct.         | \$ | 2.50   |
| 771 | M. Patrick Poitras            | " " " "                              | \$ | 2.50   |
| 772 | M. Gabriel Savard             | Constable                            | \$ | 1.50   |
| 773 | M. Henri Foster               | Camion voyages de tuyaux<br>& loader | \$ | 175.00 |

Proposé par Monsieur Firmin Ouellet,  
que le Conseil municipal accepte  
et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
que le Comité d'aide au Biafra,  
soit autorisé à faire leur vente de pistaches, de porte en porte, tel  
que demandé dans leur lettre en date du 5 novembre 1969.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par M. Léo Dallaire,  
que le Conseil municipal approuve le  
changement d'horaire suggéré aux Chemins de fer Nationaux, par le  
Conseil de Ville de La Malbaie.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Georges Poitras,  
que le Conseil Municipal autorise  
M. Paul-Etienne Foster à faire une entrée pour pouvoir aller sur son  
terrain lot no 1-15 rang B, et vu que le fossés actuel n'est aucune  
utilité, le Conseil l'autorise une entrée sans tuyaux à ses frais.

Accepté à l'unanimité.



Proposé par Monsieur Joseph Savard,

qu'une demande soit faite à M. Paul-André Savard, pour qu'il tolère et garde le dépotoir sur le terrain que le Conseil a loué précédemment, au même prix que dans le passé, c'est à dire \$ 50.00 par année, et ceci jusqu'au printemps. A la fin de mai, le Conseil s'engage à mettre le terrain dans le meilleur état possible.

Ce dernier accepte la proposition fait par le Conseil.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Joseph Savard,

qu'à l'avenir les assemblées régulières du Conseil municipal ait lieu le premier samedi du mois, au lieu du premier lundi.

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,

que Messieurs LABERGE & VAILLANCOURT QUEBEC, soit engagée pour la vérification des livres de la Corporation Municipale pour l'année 1969, et que cette vérification ne dépasse pas \$ 500.00

Accepté à l'unanimité.

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,

qu'une demande soit faite au Ministère du Transport, à savoir: s'il y aurait possibilité de faire installer deux toilettes publiques au quai de l'anse au Portage, (quai où vient la traverse de Baie Ste-Catherine). Que cette demande soit envoyée, au Ministère des Transport, ainsi qu'à Maître Martial Asselin, Député au Fédéral.

Accepté à l'unanimité.

~~L'Assemblée est terminée à 10.30 heures p.m.~~



Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
Que Monsieur Léo Dallaire  
soit nommé pour faire partit du Comité des Loisirs, comme  
directeurs.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 10.30hres p.m.

*Gerald Kenny maire*  
*Arme Léon-Georges Dufour sec. trés.*

\*\*\*\*\*

Province de Québec.

Corporation Municipale De Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

6 ième jour de décembre 1969. Assemblée régulière du  
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle  
municipale à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la Province de  
Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Georges Poitras, Firmin Ouellet, Charles-  
Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum

Absents: Gérard Foster et Léo Dallaire.

Présentation des Comptes pour acceptation.

|               |                       |                             |    |        |
|---------------|-----------------------|-----------------------------|----|--------|
| Chèque no 774 | Hydro-Québec          | éclairage public            | \$ | 178.32 |
| 775           | M. René Poitras       | ferrure pour brosses        | \$ | 1.00   |
| 776           | M. Martial Asselin    | 3 heures d'ouvrage          | \$ | 3.75   |
| 777           | M. Albert Dufour      | 2 heures d'ouvrage          | \$ | 2.50   |
| 778           | E. A. Brouillard Ltée | fournitures                 | \$ | 2.12   |
| 779           | M. Henri Foster       | 4 heures de loader & camion | \$ | 40.00  |
| 780           | M. Paul-André Savard  | Location de dépotoir        | \$ | 50.00  |



|               |   |           |
|---------------|---|-----------|
| chèque no 781 | Les Pétroles Irving Inc                     | \$ 21.15  |
| 782           | M. Gabriel Savard Police municipale         | \$ 4.50   |
| 783           | Ministre des Finances plaques de camion     | \$ 2.50   |
| 784           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de novembre | \$ 119.35 |
| 785           | Centre des Données Fiscales                 | \$ 2.45   |
| 786           | Ministre de Revenu Provincial               | \$ 4.55   |
| 787           | Formules Municipales Ltée Code mun.         | \$ 11.00  |
| 788           | Les Pétroles Irving Inc.                    | \$ 22.65  |

rés. no 105

Proposé par Monsieur Charles-Arthur Dufour,  
que le Conseil municipal  
pal accepte les assemblées du 6 octobre et du 17 novembre 1969.

Accepté à l'unanimité.

rés. no 106

Proposé par Monsieur Firmin Ouellet,  
que le Conseil municipal accepte  
et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

rés. no 107

Taxer mun.

Proposé par Monsieur Firmin Ouellet,  
que la secrétaire-trésorière  
soit autorisée à ne pas envoyer les arrérages de taxes municipales  
au Conseil de Comté, pour l'année 1969. Il reste à leurs envoyer  
un dernier avis pour réclamer le montant de leurs taxes.

Accepté à l'unanimité.

rés. no 108

Intérêt

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
que le taux de l'intérêt chargé  
sur les taxes de 1970, soit de 8% sur les taxes foncières, et de  
6% sur les taxes spéciales. L'escompte donnée sur les taxes qui  
seront payées avant l'expiration du 30 jours après la première avis  
sera de 5%.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire à la Compagnie Price Brothers Limitée  
Au Procureur du Séminaire de Chicoutimi.  
Au Conseil Economique de la Région de Charlevoix.



L'assemblée est terminée à 9 heures, p.m., elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny maire*

\*\*\*\*\*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

22 ième jour de décembre 1969. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures p. m. du soir, et suivant le Code de la Province de Québec. L'avis de convocation a été donnée le 17 décembre et les sujets énoncés dans cet avis sont les suivants:

- 1.- Route Leclerc
- 2.- dépotoir
- 3.- responsabilité personnelle de chaque conseiller
- 4.- Donner une réponse au Comité des Loisirs. (boyaux d'incendies)

Sont-présents: Son Honneur le Maire M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Firmin Ouellet, Léo Dallaire, Chs-Arthur Dufour et Joseph Savard.  
Tous formant quorum.

Absents: Gérard Foster et Georges Poitras.

Il est proposé par Monsieur Joseph Savard,

qu'une demande soit faite à Monsieur Daniel Simard, représentant de la Compagnie Clarke, pour lui demander s'il veut bien nous accorder la gratuité pour le souffleur de la Municipalité de Tadoussac, lorsque la Municipalité de Baie Ste-Catherine en aura besoin.

Une copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Daniel Simard ainsi qu'à la municipalité de Tadoussac.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 109

M. J. Savard  
Maire



Rés. no 110

Proposé par Monsieur Joseph Savard,

Qu'une réponse soit donnée au Comité des Loisirs, disant ceci: Le Conseil est prêt à leur poser une valve d'entrée à ses frais, destiné à leur fournir l'eau. Cette valve serait posée à l'emprise de la route Leclerc.

Pour la question des boyaux à incendies, le Conseil refus catégoriquement de les passer pour quelques raisons que ce soient, autres que questions d'incendies et de pratiques d'incendies, car le contraire irait à L'encontre de notre règlement.

Toutefois, il est à noter que le Conseil ferait une exception au règlement no 5, c'est celle de vous fournir l'eau gratuitement pour cette année.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 111

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,

que Monsieur Auguste Gaudreault soit chargé de s'occuper du déblayement et de l'entretien de la route Leclerc. Le Conseil l'autorise à passer aussi souvent qu'il le jugera nécessaire, et il sera payé au taux de \$ 6.00 , salaire horaire.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8½ heures p.m.

*Gerald Kemy maire*  
*Mme Lion-Georges Dufour sec-tre*



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

3 ième jour de janvier 1970. Assemblée régulière du  
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit  
dans la salle municipale à 7½ heures du soir, et suivant le Code  
de la Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire, M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras, Firmin Ouellet  
Léo Dallaire et Joseph Savard.

Absent: Charles-Arthur Dufour.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |   |    |        |
|---------------|---|----|--------|
| Chèque no 789 | M. Gérard Perron, tuyaux d'égout                  | \$ | 494.86 |
| 790           | Hydro-Québec éclairage public                     | \$ | 178.32 |
| 791           | Imprimerie Bouchard Enr. papeterie                | \$ | 1.41   |
| 792           | Commission des Accidents de Travail du Québec     | \$ | 80.94  |
| 793           | M. Henri Foster déblayement de la cour municipale | \$ | 35.00  |
| 794           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de décembre       | \$ | 119.35 |
| 795           | Centre des Données Fiscales                       | \$ | 2.45   |
| 796           | Impôt Provincial sur le revenu                    | \$ | 4.55   |
| 797           | M. Paul-Emile Asselin 19 hres barrage             | \$ | 23.75  |
| 798           | M. Albert Savard 10 hres barrage                  | \$ | 12.50  |
| 799           | M. Alex Savard 12 hres barrage                    | \$ | 15.00  |
| 800           | M. Jean-Marie Therrien 3 hres fossès              | \$ | 3.75   |
| 801           | M. Aldège Savard 3 hres fossès                    | \$ | 3.75   |
| 802           | M. Albert Dufour 4 hres transport d'eau           | \$ | 10.00  |
| 803           | M. Gilles Therrien 4 hres " "                     | \$ | 5.00   |
| 804           | M. Luc Therrien 4 hres " "                        | \$ | 5.00   |
| 805           | Les Pétroles Irving chauffage                     | \$ | 27.00  |
| 806           | M. Auguste Gaudreault route Leclerc               | \$ | 51.00  |



Rés. no 1

Proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil accepte les assem-  
blées du 6 décembre et du 22 décembre 1969.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 2

Proposé par Monsieur Gérard Foster,  
que le Conseil accepte et paye  
les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 3

Proposé par Monsieur Georges Poitras,  
que le secrétaire-trésorier  
soit autorisée à remettre le livre de minutes et toute la documen-  
tation y compris reçus de taxes, foncières, taxe d'eau, licence, etc,  
et tout ce qui concerne le travail d'administration pour l'année  
1969, à Messieurs les comptables, Laberge & Vaillancourt, et ceci  
dégage la responsabilité de la secrétaire, tant et aussi longtemps  
que ces livres seront en possession du dit comptable.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4

Il est proposé par Monsieur Firmin Ouellet,  
que les avis de taxes  
soient envoyés pour l'année 1970, vers le 25 janvier 1970.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 5

CONSIDERANT l'Avis que la Commission d'assurance-Chômage a fait  
paraître sur le "Confident" concernant le service de Zenith qu'elle  
donne aux municipalités de La Malbaie, Pointe-au-Pic, Clermont,  
Cap-à-l'Aigle et St-Siméon,

IL EST PROPOSE PAR: Monsieur Léo Dallaire,  
de demander à ces  
mêmes municipalités de nous appuyer, par une résolution pour que  
notre municipalité soit aussi favorisée de ce service, étant donné  
que Baie Ste-Catherine fait aussi partie du Comté de Charlevoix.  
Une copie de cette résolution soit adressée au bureau de l'Assuran-  
ce-Chômage à Québec, ainsi qu'à Monsieur Martial Asselin, Député  
à la Chambre des Communes, pour le Comté de Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 6

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
 qu'une résolution soit envoyée  
 au Ministère de la Voirie, à l'attention de Monsieur Albert Bélanger  
 Divisionnaire, disant ceci:

Pourquoi que le contracteur de l'entretien des chemins d'hiver  
 ne donne pas un meilleur service, lorsqu'il y a des tempêtes de neige.  
 La preuve s'est produit lorsqu'il y avait seulement un passage sur une  
 distance de plus d'un mille, durant trois jours.

Il semble qu'il y aurait moyen d'avoir un meilleur service à Baie  
 Ste-Catherinem, de la part du contracteur.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 7

Proposé par Monsieur Joseph Savard,  
 que le Conseil donne une contri-  
 bution de \$ 5.00 à la Fabrique au profit de l'église.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 8

Monsieur Joseph Savard donne un avis de motion au sujet du règlement  
 no 5.

Rés. no 9

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
 que le budget soit accepté  
 tel que présenté ci-après:

|                                 | 1969      | 1970      |
|---------------------------------|-----------|-----------|
| Déficit revenu au 31 décembre   | —         | 4057.59   |
| Conseil de Comté                | * 372.42  | * 400.00  |
| Salaire du Séc.-trés.           | * 1500.00 | * 2000.00 |
| Salaire des membres du Conseil  | * 556.28  | * 556.22  |
| Rôle d'évaluation               | * 299.28  | * 100.00  |
| Vérificateur                    | * 735.00  | * 500.00  |
| Papeteries & Fournitures bureau | * 737.23  | * 200.00  |
| Timbres                         | * 55.63   | * 55.00   |
| Congrès-conventions-délégations | * 127.61  | * 150.00  |
| Assurances-incendies            | * 257.99  | * 277.00  |



|                                     | 1969             | 1970             |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Loyer-Salle du Conseil              | <u>378.88</u>    | <u>400.00</u>    |
| Abonnement à la revue municipale    | <u>10.00</u>     | <u>10.00</u>     |
| Service des incendies               | <u>        </u>  | <u>        </u>  |
| Police                              | <u>61.00</u>     | <u>100.00</u>    |
| Assurance responsabilité publique   | <u>123.65</u>    | <u>123.65</u>    |
| Fossès                              | <u>623.46</u>    | <u>150.00</u>    |
| Chemins d'hiver                     | <u>1007.50</u>   | <u>500.00</u>    |
| Bâtisses                            | <u>400.00</u>    | <u>400.00</u>    |
| Outillage hoses à incendies         | <u>        </u>  | <u>500.00</u>    |
| Machines                            | <u>70.00</u>     | <u>100.00</u>    |
| Acqueduc Entretien                  | <u>1187.48</u>   | <u>1200.00</u>   |
| Egouts " "                          | <u>62.39</u>     | <u>100.00</u>    |
| Electricité-moteurs etc             | <u>59.28</u>     | <u>58.00</u>     |
| Eclairage des rues                  | <u>1370.54</u>   | <u>2500.00</u>   |
| Conseil Economique                  | <u>35.00</u>     | <u>53.50</u>     |
| Charité dons etc                    | <u>190.00</u>    | <u>50.00</u>     |
| Remboursement, emprunt à long terme | <u>3774.17</u>   | <u>3774.17</u>   |
| Intérêt sur emprunt                 | <u>10,957.91</u> | <u>10,957.91</u> |
| Frais légaux                        | <u>        </u>  | <u>200.00</u>    |
| Escompte sur taxes                  | <u>89.58</u>     | <u>100.00</u>    |
| Divers et imprévus                  | <u>630.00</u>    | <u>500.00</u>    |
| Total des dépenses                  | <u>27,544.86</u> | <u>30,172.50</u> |
| REVENUS                             |                  |                  |
| Aqueduc et égouts                   | <u>5,560.23</u>  | <u>6,000.00</u>  |
| Subventions                         | <u>4,483.80</u>  | <u>6,783.80</u>  |
| Licences de commerce                | <u>1,486.00</u>  | <u>1,400.00</u>  |
| Taxe de vente                       | <u>4,056.31</u>  | <u>4,056.31</u>  |
| Surplus de l'année                  | <u>3,366.34</u>  | <u>        </u>  |
| <i>Arriérés</i>                     | <u>953.20</u>    | <u>953.20</u>    |
| Total des revenus non-fonciers      | <u>        </u>  | <u>17,193.31</u> |



...  
...

|   |       |                  |
|---|-------|------------------|
| Taxe générale au taux de \$ 1.00%<br>du \$ 100.00 | _____ | * <u>333.265</u> |
| Taxe spéciale au taux de 1.00 %                   | _____ | <u>2,231.88</u>  |
| Grand Total des REVENUS                           | _____ | <u>2,565.14</u>  |

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 10 heures 30 minutes.

*Guillaume Kenny* maire  
*Mme Léon-Georges Dufour*  
sec-taire

...



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

24 ième jour de janvier 1970. Assemblée spéciale du Conseil municipale, à la demande de Messieurs Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard. Cette assemblée sera tenue à l'endroit habituel des séances soit dans la salle municipale à 7½ heures p. m. et suivant l'avis de convocation qui a été donné le 21 janvier 1970.

Le sujet énoncé dans cet avis est: Discussion du problème de l'eau qui est gelé chez Monsieur Gérard Kenny.

Sont présents: Monsieur Charles-Arthur Dufour, Maire suppléant, Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras, Firmin Ouellet, Léo Dallaire et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que la municipalité prenne des hommes pour faire creuser des trous, afin de faire dégeler l'eau pour arriver à l'emprise de la route Leclerc, en face du terrain de M. Gérard Kenny.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heure p. m.

*Gérard Kenny maire*  
*Mme Léo Georges Dufour sec-taire*

Rés. no 10



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Le 11<sup>ème</sup> jour de février 1970. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures du soir, et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers : Gérard Foster, Georges Poitras, Firmin Ouellet, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:  
annulé

|               |  |           |
|---------------|--|-----------|
| Chèque no 807 |  |           |
| 808           | Bell Canada  | \$ 19.19  |
| 809           | M. Gérard Kenny junior 8 hres barrage              | \$ 12.00  |
| 810           | Fabrique St-Firmin Don                             | \$ 5.00   |
| 811           | Annulé   |           |
| 812           | M. Gonzague Poitras infraction                     | \$ 50.00  |
| 813           | La Banque Provinciale du Canada Obligations        | \$1995.00 |
| 814           | M. Rosaire Boulianne 5 heures ouvrage eau          | \$ 6.25   |
| 815           | Bell Canada  | \$ 25.56  |
| 816           | Les Pétroles Irving Inc. chauffage                 | \$ 72.07  |
| 817           | C. A. Brouillard Ltée fournitures                  | \$ 34.38  |
| 818           | McCann, Lévesque & Marquis Inc. assurance          | \$ 20.00  |
| 819           | M. René Poitras ferrure                            | \$ 0.75   |
| 820           | Imprimerie Bouchard Inc plaques                    | \$ 10.78  |
| 821           | Conseil Economique Rural cotisation                | \$ 53.50  |
| 822           | M. Auguste Gaudreault route Leclerc                | \$ 24.00  |
| 823           | Les Pétroles Irving Inc. chauffage & morceaux      | \$ 34.85  |
| 824           | Hydro-Québec Eclairage Public                      | \$ 178.32 |
| 825           | M. Raymond Savard 2 voyages pour camion à incendie | \$ 5.00   |
| 826           | M Patrick Poitras 2 heures camion à incendies      | \$ 2.50   |
| 827           | M. Germain Savard 2 heures camion à incendies      | \$ 2.50   |



|                |                              |                                   |                    |
|----------------|------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| chèque no 828  | M. Albert Dufour             | 22½ heures pour passer l'eau      | \$ 56.25           |
| 829            | M. Rosaire Boulianne         | 14½ heures à \$1.25 "             | \$ 18.12           |
| 830            | M. Luc Therrien              | 19½ hres pour passer l'eau        | \$ 24.37           |
| 831            | M. Jimmy Simard              | gégelage de l'eau                 | \$ 122.23          |
| 832            | M. Jean-Marie Therrien       | 23½ hres barrage et tuyau         | \$ 29.57           |
| 833            | M. Aldège Savard             | 24 heures barrage et tuyau        | \$ 30.00           |
| <del>834</del> | <del>M. Albert Dufour</del>  | <del>4 heures barrage</del>       | <del>\$ 5.00</del> |
| 835            | M. Alex Savard               | 19 heures tuyau                   | \$ 23.75           |
| 836            | M. Edouard Boulianne         | 10 hres tuyau                     | \$ 12.50           |
| 837            | M. Philippe Savard           | 23 heures tuyau et borne-Fontaine | 28.75              |
| 838            | M. Ronald Poitras            | 38 heures machinerie à \$ 3.75    | \$ 142.50          |
| 839            | M. Ronald Poitras            | 38 heures barrage à 1.25          | \$ 47.50           |
| 840            | M. Paul-Emile Asselin        | 98 heures maintenance à 1.25      | \$ 120.33          |
| 841            | Mme Léon-Georges Dufour      | salaire de janvier                | \$ 119.35          |
| 842            | Ministre du Revenu du Québec |                                   | \$ 7.17            |
| 843            | Receveur Général du Canada   | Ass Chômage                       | \$ 1.72            |
| 844            | Centre des Données Fiscales  |                                   | \$ 2.45            |
|                |                              | Total                             | \$3343.21          |

Rés. no 11

Il est proposé par Monsieur Firmin Ouellet,  
que le Conseil Municipal  
pal accepte les assemblées du 3 janvier et du 24 janvier 1970.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 12

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil accepte et  
paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 13

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
qu'une demande soit faite  
auprès de la Compagnie Cie Navigation Charlevoix-Saguenay, à  
savoir s'il y aurait possibilité de faire installer deux toilettes  
publiques au quai de l'Anse au Portage, ( quai où vient la traverse  
de Baie Ste-Catherine).

Une copie de cette résolution soit envoyée à M. Préville, repré-  
sentant de la Compagnie Accepté à l'unanimité.



R

M. Joseph Savard retire son avis de motion au sujet du règlement no 5.

M. Georges Poitras donne un avis de motion au sujet du règlement no 5.

Ecrire à la compagnie Price -relativement à la lettre du 15 janvier 70.

L'Assemblée est terminée à 10 heures p. m. elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme. Louise Georges Dufour sec. trés.*

\*\*\*\*\*



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Annexe (à insérer dans le procès-verbal)

7 ième jour de mars 1970. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7½ heures p. m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras, Firmin Ouellet, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |   |           |
|---------------|---|-----------|
| Chèque no 846 | Monsieur Paul-Emile Asselin 45 hres de maintenances   | \$ 55.25  |
| 847           | M. Louis-Philippe Savard 29 hres de maintenance       | \$ 35.81  |
| 848           | M. Rosario Gaudreault 4 hres à 1.25                   | \$ 5.00   |
| 849           | M. Gilbert Dufour 4 hres avec camion                  | \$ 10.00  |
| 850           | M. Albert Dufour 2 voyages d'eau à 2.50               | \$ 5.00   |
| 851           | M. Luc Therrien 2 hres à \$ 1.25                      | \$ 2.50   |
| 852           | Petite Caisse   | \$ 50.00  |
| 853           | Les Petroles Irvinc Inc. Chauffage                    | \$ 55.65  |
| 854           | Garage Moderne Inc. dégelage de l'eau                 | \$ 225.00 |
| 855           | Bell Canada téléphone                                 | \$ 18.48  |
| 856           | C. A. Brouillard Ltée fournitures                     | \$ 70.70  |
| 857           | M. Auguste Gaudreault Route Leclerc                   | \$ 96.00  |
| 858           | Hydro-Québec éclairage public                         | \$ 178.32 |
| 859           | Société d'Assurances des Caisses Populaires Bâtisse   | \$ 100.00 |
| 860           | M. Michel Savard ski-doo                              | \$ 10.00  |
| 861           | M. Joseph Savard téléphones fait pour la Municipalité | \$ 12.70  |
| 862           | M. Raymond Savard 2 voyages camion à incendies        | \$ 2.50   |



|               |                                |   |                         |
|---------------|--------------------------------|---|-------------------------|
| chèque no 863 | Mme Léon-Georges Dufour        | Compensation pr 2 ième Avis<br>de taxes | \$ 8. <sup>v</sup> 25   |
| 864           | Mme Léon-Georges Dufour        | salaires de février                     | \$ 119. <sup>v</sup> 35 |
| 865           | Centre des Données Fiscales    |   | \$ 2. <sup>v</sup> 45   |
| 866           | Impôt Provincial sur le Revenu |   | \$ 4. <sup>v</sup> 55   |

Rés. no 14 Il est proposé par M. Charles-Arthur Dufour,  
que le Conseil municipal  
accepte l'assemblée du 7 février 1970.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15 Il est proposé par Monsieur Firmin Ouellet,  
que le Conseil municipal  
accepte et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 16 Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil municipal  
accepte de faire l'acquisition gratuite des lots ~~projetés~~ 2-A-8  
2-A-31, 2-A-37, 3-A-23. Rues projetées. Le Conseil est entièrement  
d'accord pour cette acquisition, après avoir bien étudié la lettre  
de la Compagnie Price Limitée, en date du 6 mars 1970.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 17 Il est proposé par Monsieur Firmin Ouellet,  
que le Conseil municipal  
refuse de payer la contribution du secrétaire-trésorier vis à vis  
la Corporation des Secrétaires Municipaux et Scolaires du Québec.

Accepté sur division

4 conseillers acceptent cette résolution  
2 conseillers l'a refuse.

Rés. no 18 Il est proposé par Monsieur Joseph Savard,  
que le Conseil municipal  
fasse la demande suivante au Ministère de la Voirie, la Malbaie:



S'il y aurait possibilité de prévoir au budget de cette année un montant d'environ \$ 6000.00 pour le pavage des fossés de la Route Leclerc, sur une longueur de 2500' des deux côtés de la route. Ceci réduirait de beaucoup l'entretien, éviterait des dommages causés par la fonte des neiges au printemps et les puits torrentielles.

Il y a seulement des fossés pavés qui éviteraient de tels dommages causés aux résidents de chaque côté de la route, étant donné la nature du terrain: sable fin à cet endroit.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Albert Bélanger, divisionnaire à la Malbaie, ainsi qu'à Monsieur Raymond Mailloux, Député de Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 19

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire, que Monsieur Joseph Savard soit nommé "représentant" pour la Corporation Municipale de Saint-Firmin, au Conseil Economique.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20

Proposé par Monsieur Gérard Foster, que le Conseil municipal annule la résolution no 70, qui devait entrer en vigueur le 1er mai 1970.

Accepté sur division

4 conseillers étaient en faveur de la résolution no 20  
2 conseillers étaient contre l'acceptation de la résolution no 20.

Rés. no 21

Il est proposé par Monsieur Joseph Savard, que Monsieur Firmin Quellet soit nommé " ~~provisoire~~ "Maire suppléant" pour une période de trois mois.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 10 ½ heures p.m. elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny Maire*  
*Mme Léo - Georges Dupuis sec. trés.*



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix

Assemblée régulière  
4 avril 1970.

4 ième jour du mois d'avril. Assemblée régulière du  
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit  
dans la salle municipale à 7½ heures p. m. et suivant le Code de  
la Province de Québec.

Sont présents: son Honneur le Maire, M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras, Firmin  
Ouellet, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |                                    |                     |    |        |
|---------------|------------------------------------|---------------------|----|--------|
| Chèque no 867 | Hydro-Québec                       | éclairage           | \$ | 30.14  |
| 868           | Bell Canada                        | téléphone           | \$ | 19.78  |
| 869           | Paul-Émile Asselin                 | Travaux Publics     | \$ | 34.78  |
| 870           | Rosario Gaudreault                 | " "                 | \$ | 15.00  |
| 871           | Martial Asselin                    | " "                 | \$ | 5.00   |
| 872           | Roméo Therrien                     | " "                 | \$ | 9.37   |
| 873           | Jean-Marie Therrien                | " "                 | \$ | 9.37   |
| 874           | Léonidas Dufour                    | " "                 | \$ | 8.75   |
| 875           | Charles-H. Dufour                  | " "                 | \$ | 8.75   |
| 876           | Jean-Charles Savard                | " "                 | \$ | 8.75   |
| 877           | Edouard Boulianne                  | " "                 | \$ | 9.37   |
| 878           | Gilbert Dufour                     | " "                 | \$ | 5.00   |
| 879           | Hydro-Québec                       | Eclairage Public    | \$ | 178.32 |
| 880           | Les Pétroles Irving Inc.           |                     | \$ | 27.30  |
| 881           | Corporation de Comté de Charlevoix |                     | \$ | 356.45 |
| 882           | M. Auguste Gaudreault              | gaz                 | \$ | 3.93   |
| 883           | M. Lionel Poitras                  | Pratique de Pompier | \$ | 2.50   |

*Produit de #1032*



|               |                                |                       |           |
|---------------|--------------------------------|-----------------------|-----------|
| Chèque no 884 | M. Paul-André Savard           | Pratique de pompier   | \$ 2.50   |
| 885           | M. Patrick Poitras             | " " "                 | \$ 2.50   |
| 886           | M. René Poitras                | 1 pinte d'huile       | \$ 0.70   |
| 887           | M. Gabriel Savard              | collection de licence | \$ 2.50   |
| 888           | Mme Léon-Georges Dufour        | salaire de mars       | \$ 119.35 |
| 889           | Ministère du revenu Provincial |                       | \$ 4.99   |
| 890           | Centre des Données Fiscales    |                       | \$ 2.45   |
|               |                                |                       | <hr/>     |
|               |                                |                       | \$ 867.55 |

Rés. no 22 Il est proposé et résolu, que le Conseil municipal, accepte l'assemblée du 7 de mardi 1970, telle que lue.

Accepté à l'unanimité.

Rée. no 23 Il est proposé et résolu que le Conseil accepte et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 24 Il est proposé et résolu unanimement:

- AGENCE DE L'ÉVALUATION  
COMMUNALE
- que le conseil soit autorisé à acquérir de la Compagnie Price Limitée par acte de cession et moyennant la considération nominale d'UN DOLLAR ( \$ 1.00 ), les lots 2A-8, 2A-31, 2A-37 et 3A-23, rang B, canton de Saguenay, ( futures rues ).
  - Que La Compagnie Price Limitée soit autorisée à retenir, au nom de La Corporation Municipale de St-Firmin, les services de Me Jacques Riverin, notaire de Chicoutimi, pour la préparation et l'exécution de l'acte concerné.
  - Que le Conseil autorise Monsieur Gérard Kenny, Maire, et Madame Léon-Georges Dufour, séc.-trés. à signer cet acte, de cession.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 25 Il est proposé et résolu, que Monsieur Lucien Imbeault soit nommé "évaluateur" en remplacement de Monsieur Firmin Ouellet, et pour finir le terme de ce dernier.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 26

ALBANY  
MAYOR  
SECRETARY

Il est proposé et résolu,

que le Conseil municipal paye à toute les semaines, ceux qui travaille à la maintenance, c'est à dire aux travaux que la Municipalité fait exécuter.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27

ALBANY  
MAYOR  
SECRETARY

Il est proposé et résolu,

que le Conseil accepte les dépenses au montant de \$ 12.18, fait par Mme Léon-Georges Dufour, séc.-trés. lors de la journée du 19 mars 1970, journée organisée à la Pointe au Pic, par le Ministère des Affaires Municipales, à l'intention des secrétaires et des échevins.

Accepté à l'unanimité.

M. Le Conseiller Gérard Foster, donne un AVIS DE MOTION au sujet du règlement no 5, pour ajouter des articles à ce règlement.

L'assemblée est terminée à 9 heures ½ p. m., elle est ajournée à une date ultérieure.

\*\*\*\*\*

Gerald Kenny maire  
Mme Léon-Georges Dufour sec.-trés



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

22 ième jour d'avril. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures p. m. Le sujet énoncé dans l'avis de convocation, est le suivant:

Le contrat de l'Hydro-Québec re/ éclairage des rues.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras et Joseph Savard;

Tous formant quorum.

Rés. no 28

Il est proposé et résolu unanimentement,  
que le Conseil Municipal accepte le contrat d'éclairage public, document no 9748. Contrat qui doit entrer en vigueur le 1er juin 1970, jusqu'au 31 mai 1975 inclusivement. Le taux de ce contrat est de \$ 56.23 coût unitaire annuel. Le Conseil autorise le Maire et le Séc.-trés. à signer ce contrat avec l'Hydro-Québec.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 8 heures p. m.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

4 ième jour de mai, 1970. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures p. m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras,  
Léo Dallaire, Charles-Arthur et Joseph Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |                          |  |    |                         |
|---------------|--------------------------|--|----|-------------------------|
| chèque no 891 | Les Pétroles Irving Inc. |  | \$ | 25.80                   |
| 892           | M. Auguste Gaudreault    | route Leclerc                          | \$ | 75.00                   |
| 893           | La Revue Municipale      | abonnement                             | \$ | 5.15                    |
| 894           | Mme Léon-Georges Dufour  | dépenses de voyage                     | \$ | 12.18                   |
| 895           | M. Paul-Emile Asselin    | 1.5 heures de maintenance              | \$ | 18.62                   |
| 896           | M. Réal Savard           | 1 voyage pour chercher du calcium      | \$ | 1.00                    |
| 897           | M. Paul-Emile Therrien   | 4 hres de maintenance R. Leclerc       | \$ | 5.00                    |
| 898           | M. Luc Therrien          | 4 hres route Leclerc                   | \$ | 5.00                    |
| 899           | M Luc Boulianne          | 4 hres " "                             | \$ | 5.00                    |
| 900           | M. Jeannot Boulianne     | 4 hres route Leclerc                   | \$ | 5.00                    |
| 901           | M. Gislain Therrien      | 4 hres " "                             | \$ | 5.00                    |
| 902           | M. Bernard Panaroni      | 4 hres " "                             | \$ | 5.00                    |
| 903           | M. Edouard Boulianne     | 4 hres " "                             | \$ | 5.00                    |
| 904           | Télécommunications C. N. | message                                | \$ | 2.76                    |
| 905           | C. A. Brouillard Ltée    | fourniture                             | \$ | 4.63                    |
| 906           | Bell Canada              |  | \$ | <del>10.60</del>        |
| 907           | Les Pétroles Irving Inc. |  | \$ | 19.05                   |
| 908           | M. Esdras Therrien       | dépotoir <del>1½ hre de tracteur</del> | \$ | <del>11.25</del> annulé |
| 909           | M. Carol Savard          | 2½ hres route Leclerc                  | \$ | 3.13                    |



|               |                             |                                |           |
|---------------|-----------------------------|--------------------------------|-----------|
| chèque no 910 | Mme Léon-Georges Dufour     | salaire d'avril                | \$ 119.35 |
| 911           | Centre des Données Fiscales |                                | \$ 2.45   |
| 912           | Ministère du Revenu         |                                | \$ 4.81   |
| 913           | M. Raymond Savard           | 2 voyages au quai (calcium)    | \$ 2.00   |
| 914           | Hydro-québec                | éclairage public               | \$ 178.32 |
| 915           | Garage Auguste Gaudreault   | déblayage R. L.                | \$ 45.00  |
| 916           | M. Jean-Arthur Rochefort    | travail & fourniture           | \$ 12.50  |
| 917           | Réné Poitras                | temps sur la camion & lumières | \$ 5.00   |
| 918           | M. Philippe Rochefort       | T. Public 9 heures             | \$ 11.25  |
| 919           | annulé                      |                                |           |
| 920           | M. Henri Foster             | 1. hre ouvrage avec loader     | \$ 9.00   |

emplacé par le  
chèque no. 921

4

Rés. no 29 Il est proposé et résolu que le Conseil  
accepte les assemblées du 4  
avril et du 22 avril 1970, tel que lues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 30 Il est proposé et résolu,  
que le Conseil accepte et paye les comptes  
tels que présentés, à l'exception des chèques no 908- 917.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 31 Il est proposé et résolu,  
que Monsieur Joseph Savard soit délégué  
au Conseil Economique, et que la Municipalité lui paye ses dépenses.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 32 AMENDEMENT AU REGLEMENT NO 2

Il est proposé,  
qu'un amendement soit apporté au règlement des  
licences se lisant comme suit:  
QUE tout vendeur de poissons seulement soit exempt  
de licence municipale.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 33

Il est proposé qu'un amendement soit apporté au règlement des licences se lisant comme suit:

QUE tout vendeur de fruits et légumes seulement soit exempt de licence municipale.

Accepté sur division

Pour cet amendement : Joseph Savard  
Gérard Foster  
Georges Poitras

Contre cet amendement: Léo Dallaire  
Charles-Arthur Dufour.

Rés. no 34

Il est proposé,

qu'un amendement au règlement des licences soit apporté

à savoir:

Qu'un vendeur qui vient pour la première fois ( dans l'année des licences) dans notre municipalité ne soit pas tenu de prendre licence, il sera tenu comme vendeur non-régulier. La deuxième fois qu'il se présentera il devra automatiquement prendre sa licence municipale.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35

Il est proposé que les articles suivants soient ajoutés qu règlement no 2 à savoir:

|  |          |
|--|----------|
| Personne tenant un épicerie licenciée                            | \$ 25.00 |
| Personne exploitant un " bar salon "                             | \$ 40.00 |
| Personne exploitant un "bar salon" et en plus une salle de danse | \$ 50.00 |

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 36

Il est proposé et résolu,

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à payer la facture de M. René Poitras au montant de \$ 5.00 à condition que la facture présentée soit signée par celui qui a donné l'ordre. (chèque no 912).

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 37

*De l'Assemblée*  
*le 10/10/20*

Le conseil propose et accepte la résolution suivante, à savoir:  
Il est strictement défendu d'allumer des feux d'herbe ou des feux de bois, sans la permission du Conseil municipal. Quiconque déroge à cette résolution sera passible d'une amende de \$ 10.00.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 11 hres p. m.

\*\*\*\*\*

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Lion - Georges Dufour sec-taire*



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

30 ième jour du mois de mai 1970. Assemblée spéciale  
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit  
dans la salle municipale à 8 heures du soir. L'avis de convocation  
a été donnée le 27 ième jour de mai 1970.

Les sujets discutés à cette assemblée, sont ceux  
mentionnés dans l'avis de convocation, à savoir:

- 1.- Barrage de l'aqueduc municipal.
- 2.- Le dépotoir
- 3.- Contribution à la fête de l'âge d'or.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Firmin Ouellet, Léo Dallaire  
et Joseph Savard.

Tous fermant quorum.

Rés. no 38

Il est proposé qu'un

A V I S Public, soit donné relativement au

sujet du dépotoir à savoir:

A V I S

A TOUS LES COMPREHENSIFS DE LA MUNICIPALITE

DE LA BAIE

QUIA PARTIE LE LUNDI LE 14 JUIL 1970, LE CONSEIL

MUNICIPAL DE ST-FIRMIN A DÉCIDÉ QUE LE BAIL EST TERMINÉ.

NOUS DEMANDONS LA COLLABORATION DE TOUS LES CITOYENS DE LA  
MUNICIPALITE, S'IL VEUILLE BIEN GARDER LEURS DECHETS PENDANT  
LES 15 JOURS DE PLUS TARD, POUR POUVOIR LES AMENER AU CONSEIL DE SE TROUVER  
UN NOUVEAU TERRAIN POUR LES DECHETS.

A V I S VOUS SERA DONNÉ AUSSI TÔT QUE NOUS AURONS UN TERRAIN  
A VOTRE DISPOSITION.

N O T E Z B I E N, QUE CEUI N'AUTORISE PERSONNE A JETER DES DECHETS  
ICI ET LA DANS LA MUNICIPALITE.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 39

Il est proposé et résolu,

que le Conseil municipal donne un don de \$ 25.00 au Comité des Loisirs, pour la fête de l'Age d'or.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 10 heures et demie, elle est ajournée à une date ultérieure.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Léon-Georges Dufour sec-trés*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

6 ième jour de juin. Assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7½ heures du soir, et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster et Joseph Savard.-

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |  |             |
|---------------|--|-------------|
| chèque no 921 | Remplace le chq no 916, au nom de Jean-A. Rochefort            |             |
| 922           | Municipalité de Tadoussac 5 hres souffleur à 20.00             | \$ 100.00 ✓ |
| 923           | Esdras Therrien 1½ tracteur pour dépôt                         | \$ 9.00 ✓   |
| 924           | annulé   |             |
| 925           | Commission Municipale de Québec paiement d'obligations         | \$7293.08 ✓ |
| 926           | M. Paul-Emile Asselin Allocation pour voiture<br>mars et avril | \$ 26.88 ✓  |
| 927           | Comité des Loisirs Don pour l'Age d'or                         | \$ 25.00 ✓  |
| 928           | M. Cyrénus Gaudreault 2 heures d'ouvrage à 1.50                | \$ 3.00 ✓   |



|               |  |    |        |
|---------------|--|----|--------|
| Chèque no 929 | Cyrilas Dufour Enrg. fournitures                                 | \$ | 4.52   |
| 930           | M. Paul-Emile Asselin 2½ hres de maintenance<br>49 milles à 0.15 | \$ | 10.48  |
| 931           | M. Joseph Savard Dépenses au Conseil Economi-<br>que             | \$ | 8.00   |
| 932           | Hydro-Québec Eclairage public                                    | \$ | 178.32 |
| 933           | Yves Poitras Service gaz et démarrage                            | \$ | 8.70   |
| 934           | Bell Canada  | \$ | 10.81  |
| 935           | Mme Léon-Georges Dufour salaire de mai                           | \$ | 119.35 |
| 936           | Ministère du Revenu Provincial                                   | \$ | 4.55   |
| 937           | Centre des Données Fiscales                                      | \$ | 2.45   |
| 938           | Mme David Poitras Ménage de la Salle Mun.                        | \$ | 7.00   |
| 939           | Les Pétroles Irving Inc. chauffage                               | \$ | 21.45  |
| 940           | M. Paul-André Savard Location de dépotoir<br>pour 6 mois         | \$ | 25.00  |

\*\*\*\*\*

Continuation de l'assemblée municipale qui a été tenue le  
4ème jour de mai.

Présents: M. Jean-Louis... M. Paul-André Savard, M. Joseph Savard, M. Paul-Emile Asselin, M. Yves Poitras, M. Cyrilas Dufour, M. M. L. D.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Il est proposé que le Conseil accepte les comptes et les payés tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41.

Il est proposé et résolu que le Conseil accepte les assemblées du 4 de mai et du 30 de mai 1970, tels que lus.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 42

Il est proposé que le Conseil accepte de donner un permis de construction pour un hanger de 10'x 12' à Monsieur Alcide Danjou. Il est bien entendu qu'il devra se soumettre aux lois municipales, en ce qui regarde la limite requise du terrain de Monsieur Danjou à celle de la Corporation Municipale.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 43

Il est proposé,  
que Monsieur Paul-Émile Asselin reçoive, à l'avenir  
une allocation de 0.15 du mille pour l'utilisation de sa voiture.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44

Il est proposé,  
que la résolution no 37, doit annulée, résolution  
qui a trait aux feux d'herbe, feux de bois.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9½ heures p. m.

\*\*\*\*\*

*Gerald Kenny* maire  
*Mme Léon-Berger Dufour* sec. trés.  
Province de Québec

Corporation Municipale de St-Mirmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Séance spéciale le  
15 juin 1970

Procès verbal de la session spéciale du Conseil  
Municipal, tenue à l'endroit habituel des sessions, soit dans la  
salle municipale, à 7½ heures p. m. L'avis de convocation a été  
régulièrement donné et remis personnellement.

Les sujets mentionnés sur cet avis de convoca-  
tion sont les suivants:

- 1.- Les pompiers (rencontre avec eux pour organiser leur  
équipe)
- 2.- Etude des offres pour travaux au barrage de l'aqueduc.
- 3.- S'il y a lieu acceptation de l'entente pour le dépôtoir
- 4.- Passer une résolution pour appuyer le Bill 24
- 5.- Manière de convoquer les assemblées spéciales.

La session est présidée par son Honneur le Maire,  
M. Gérard Kenny,  
Sont aussi présents, Messieurs: Gérard Foster, Léo Dallaire, Chs-  
Arthur Dufour et Joseph Savard.



Absents: Messieurs: Georges Poitras et Firmin Ouellet.

Après la prière d'usage la session est ouverte.

Rés. no 45-70  
Travaux au  
barrage  
et Henri Foster

Proposé par M. Léo Dallaire,

qu'une entente ~~est~~ intervenue entre la Corporation Municipale et Monsieur Henri Foster, concernant les travaux qui doivent se faire au barrage de l'aqueduc soit acceptée aux conditions suivantes: Que le prix global de cette entente soit de \$ 1000.00 dollars.

Que ce montant soit payable seulement après acceptation des travaux par la Corporation Municipale.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-70

Proposé par M. Charles-Arthur Dufour,

que la Corporation accepte l'entente intervenue entre La Corporation Municipale et Mme René Savard. Il est aussi décidé d'organiser le dépotoir municipal pour le rendre accessible et pour le garder le plus propre possible.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 47-70

Il est proposé,

que la résolution suivante soit acceptée:

CONSIDERANT que l'Assemblée Nationale du Québec a adopté une loi des heures d'affaires des établissements commerciaux appelée le Bill 24, et qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1970;

CONSIDERANT que cette loi défend aux établissements commerciaux de moins de trois employés de vendre certains articles en dehors des heures permises;

CONSIDERANT que, durant la saison estivale, le comté de Charlevoix, reçoit à chaque fin de semaine des milliers de touristes qui représentent une des plus importantes industries de notre région;

CONSIDERANT que ces touristes ne pourront plus le dimanche se procurer certains articles nécessaires à leurs sports favoris comme la pêche ou la chasse;

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de Saint-Firmin de B. Ste-Catherine à l'honorable-Gouverneur en Conseil de déclarer par règlement le Comté de Charlevoix, comme zone touristique durant la saison estivale. Ceci permettrait, comme l'indique le dernier



paragraphe de l'article 5 du Bill 24, de satisfaire aux besoins de notre population toujours grandissante.

Accepté

Rés. no 48-70

Il est proposé et résolu,

que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire payer son millage, lorsqu'elle est obligée de prendre sa voiture pour quelque chose de spéciale, au prix de 0.15 sous du mille.

Accepté.

L'assemblée est terminée à 10 heures p. m..

Gerald Kerry mail

Mme Lion-Georges Dufour sec-trés



Province de Québec

Je Lucien Trudault ayant été nommé évaluateur pour finir le terme de M. Firmin Ouellet, jure que je remplirai les devoirs de ma charge au meilleur de ma connaissance et de mon jugement.

Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Lucien Trudault

Assermenté devant moi ce dix-septième jour de juin 1970.

Signé Mme Renée Georges Dufour  
séc.-trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Procès verbal de la session spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des sessions, soit dans la salle municipale le 29 juin 1970, à 7½ heures p. m. L'avis de convocation a été régulièrement donné et remis personnellement.

Le sujet mentionné dans l'avis de convocation est le suivant: savoir:

Acceptation par le conseil municipal, la révision du rôle d'évaluation fait par les évaluateurs.

La session est présidée par son Honneur le Maire, M. Gérard Kenny, Sont aussi présents, Messieurs les Conseillers: Georges Poitras, Léo Dallaire, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Absents: Gérard Foster et Firmin Ouellet.

Tous forment quorum.



Rés. no 49-70

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que le Conseil municipal  
accepte les corrections apportées au rôle d'évaluation se lisant  
comme suit:

Tremblay & Foster  
Camp 25 X 19 --- \$ 475.00

Alex Savard  
retrancher le montant de \$ 288.00 pour la vieille maison.  
Ajouter le lot no 13 B évalué à \$ 175.00

Georges Poitras

| Son évaluation se lira comme suit: |           |              | Terrain | Bâtisses | Total     |
|------------------------------------|-----------|--------------|---------|----------|-----------|
| rang A                             | lot no 12 | 42 acres     | 430.00  | 1850.00  | 2280.00   |
| rang A                             | no 13 A   | 24 acres     | 280.00  |          | 280.00    |
| rang 2                             | no 19     | 98 acres     | 200.00  |          | 200.00    |
| rang 1                             | no 29 B   | 103 acres    | 200.00  |          | 200.00    |
| rang 2                             | 29        | non-officiel |         |          |           |
|                                    |           |              |         |          | \$2960.00 |

Yves Poitras  
Maison 28 x 44 ---- \$ 1850.00  
garage 14 x 20 ---- \$ 112.00

Paul-Emile Asselin  
Poulailler 7 x 7 \$ 10.00

Raoul Savard  
garage 20 x 19 ---- \$ 72.00

Mme René Savard  
Carte no 241 enlever boutique au montant de \$ 72.00

P. A. Marcotte  
bâtisse 12 x 18  
annexe 12x 12 total 360' ----- \$ 145.00

Albert Boulianne  
hangar 11 x 16 ----- \$ 70.00



Cyrénus Gaudreault  
hangar 16 x 5 ----- \$ 30.00

Raymond Savard  
Remise 25 x 19 -----\$ 95.00

Corporation Municipale  
rues 2 A 31  
3 A 23 total 29106' -----\$ 290.00

Note

Il est a noté que ces changements apportés au rôle d'évaluation sont pour l'année 1971

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 8 heures p. m.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Lem - Georges Dufour sec-tre*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

4 ième jour de juillet 1970. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale à 7½ heures p. m., et suivant le Code de la Province de Québec.

La session est présidée, par son Honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
Sont aussi présents Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Firmin Ouellet et Joseph Savard.

Tous forment quorum.

Rés. no 50-70

Il est proposé et résolu,

que les chèques no 941 à 965 inclusivement



soient acceptés et payés tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 51-70

Administration des affaires  
M. G. G.

Il est proposé et résolu,

que la municipalité accepte les assemblées  
du 6 juin, 15 juin, et 29 juin 1970, tels que lues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 52-70

Administration des affaires  
M. G. G.

Il est proposé et résolu unanimement,

que la Corporation Municipale  
s'oppose à la fermeture du bureau de poste de Pointe aux Bouleaux.  
Il est indispensable de maintenir ce bureau, afin d'assurer un ser-  
vice convenable aux usagers. Il faudrait penser améliorer ce service  
au lieu de chercher à le défavoriser.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 8½ heures p. m.

*Gerald Kenny maire*  
*Mme Loin-Serges Dufour sec. tris*



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Hirmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

Le 1<sup>er</sup> jour du mois d'août 1970. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale à 7½ heures p. m., et suivant le Code de la Province de Québec.

La session est présidée par son Honneur le Maire Monsieur Gérard Kenny,

Sont aussi présents Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Georges Poitras et Léo Dallaire.

Tous forment quorum.

Après la prière d'usage, la session est ouverte.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |                                  |                              |    |         |
|---------------|----------------------------------|------------------------------|----|---------|
| chèque no 966 | Monsieur Paul-Emile Asselin      | allocation de voiture        | \$ | 26.50   |
| 967           | M. Camille Therrien              | 17 heures maintenance        | \$ | 20.74   |
| 968           | M. Gilbert Dufour                | 17 heures maintenance        | \$ | 20.74   |
| 969           | Banque Provinciale de La Malbaie | obligations                  | \$ | 2995.00 |
| 970           | M. Louis-Jacques Landry          | 2 hres de baco \$ 15.00      | \$ | 30.00   |
| 971           | M. Carol Savard                  | 8½ hres de maintenance       | \$ | 10.46   |
| 973           | M. Paul-Emile Asselin            | 13 hres et 21 milles maint.  | \$ | 19.14   |
| 974           | Hydro-Québec                     | éclairage public             | \$ | 187.26  |
| 975           | Hydro-Québec                     | salle municipale             | \$ | 24.63   |
| 976           | Les Pétroles Irving Inc.         | pièce de journal             | \$ | 2.25    |
| 977           | Bell Canada                      |                              | \$ | 21.34   |
| 972           | M. Camille Therrien              | 8½ heures de maintenance     | \$ | 10.46   |
| 978           | M. Adélarde McNicoll             | travail et pièces d'acqueduc | \$ | 67.00   |
| 979           | M. René Poitras                  | morceau pour acqueduc        | \$ | 5.00    |
| 980           | M. Auguste Gaudreault            | gaz et huile                 | \$ | 10.45   |
| 981           | Riverin Wells & Charlton         | notaires                     | \$ | 75.80   |
| 982           | Chinic Inc.                      | pièces pour acqueduc         | \$ | 113.47  |
| 983           | M. Gabriel Savard                | police                       | \$ | 3.00    |
| 984           | Mme Léon-Georges Dufour          | salaire de juillet           | \$ | 119.35  |
| 985           | Centre des Données Fiscales      |                              | \$ | 2.45    |



|               |   |           |
|---------------|---|-----------|
| Chèque no 986 | Ministre du Revenu Provincial                     | \$ 7.79   |
| 987           | C. A. Brouillard Ltée fournitures                 | \$ 106.37 |
| 988           | Les Pétroles Irving Inc assurance pour fournaises | \$ 13.95  |

Rés. no 53-70 Il est proposé et réolu unanimement,  
que la Corporation Municipale accepte et paye les comptes tels que présentés, à savoir: les chèques no 966 à 988 inclusivement.

Accepté.

no 54-70 Il est proposé que  
le Conseil municipal accepte l'assemblée du 4 juillet 1970, telle que lue.

Accepté à l'unanimité.

no 55-70 Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
que la secrétaire-trésorière soit autorisée à assister au prochain congrès de la Corporation des secrétaires, qui se tiendra au mois d'août, et que ses dépenses lui soit payée sur présentation de factures.

Accepté à l'unanimité.

no 56-70 Il est proposé par Monsieur Gérard Foster,  
que le Conseil municipal produise à l'Oeuvre des Loisirs, une résolution se lisant comme suit:

Le Conseil municipal reconnaît l'oeuvre des Loisirs de St-Firmin comme un organisme sans but lucratif, qui s'occupe de récréer la population et d'organiser des Loisirs.

Accepté à l'unanimité.

no- 57-70 Il est proposé par Monsieur Georges Poitras,  
que la Municipalité demande au Ministère du Tourisme Chasse & Pêche, que la décharge du 4ième lac soit libérée, afin que le poisson puisse circuler librement et descendre dans la Rivière aux Canards. Le Conseil municipal se base sur l'inspection faite par Monsieur Clément Savard, St-



Siméon, avec Monsieur Gabriel Savard Police municipale de Baie Ste-Catherine.

Que copie de cette résolution soit envoyée:  
au Ministère du Tourisme Chasse & Pêche  
ainsi qu'à Monsieur Clement Savard, St-Siméon.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p. m.

*Gerald Kenny maire*  
\*\*\*\*\*  
*Mme Léon. Séguin Dufour*  
*sec.-trés*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

5 ième jour de septembre 1970. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel, soit dans la salle municipale à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

La session est présidée par son Honneur le Maire Monsieur Gerald Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Georges Poitras, Firmin Ouellet, Léo Dallaire et Joseph Savard.

Tous forment quorum.

Après la prière d'usage la session est ouverte.

Présentation des comptes pour acceptation:

|               |   |    |        |
|---------------|---|----|--------|
| Chèque no 989 | Hydro-Québec éclairage public               | \$ | 187.26 |
| 990           | La Banque Provinciale du Canada obligations | \$ | 12.48  |
| 991           | Paul-Etienne Foster pompier                 | \$ | 5.00   |
| 992           | Henri Foster "                              | \$ | 5.00   |
| 993           | Roméo Therrien "                            | \$ | 5.00   |
| 994           | Paul-Emile Therrien "                       | \$ | 2.50   |



|               |   |                            |    |        |
|---------------|---|----------------------------|----|--------|
| Chèque no 995 | M. Luc Boulianne                              | pompier                    | \$ | 5.00   |
| 996           | Chs-Henri Dufour                              | "                          | \$ | 2.50   |
| 997           | Léonidas Dufour                               | "                          | \$ | 2.50   |
| 998           | Michel Savard                                 | "                          | \$ | 2.50   |
| 999           | Paul-André Savard                             | "                          | \$ | 2.50   |
| 1000          | Yves Poitras                                  | "                          | \$ | 2.50   |
| 1001          | Esdras Therrien                               | "                          | \$ | 2.50   |
| 1002          | Gilles Poitras                                | "                          | \$ | 2.50   |
| 1003          | Albert Savard                                 | "                          | \$ | 2.50   |
| 1004          | Jean-Yves Savard                              | "                          | \$ | 2.50   |
| 1005          | Raymond Savard                                | "                          | \$ | 10.00  |
| 1006          | Bell Canada                                   | téléphone                  | \$ | 17.24  |
| 1007          | Paul-Emile Asselin                            | maintenance                | \$ | 57.25  |
| 1008          | Gilbert Dufour                                | maintenance                | \$ | 40.59  |
| 1009          | Jocelyn Savard                                | " "                        | \$ | 45.51  |
| 1010          | Jacques Savard                                | " "                        | \$ | 45.51  |
| 1011          | Camille Savard                                | " "                        | \$ | 45.51  |
| 1012          | Yves Poitras                                  | réparation camion incendie | \$ | 13.50  |
| 1013          | Formules Municipales                          | papeterie                  | \$ | 73.00  |
| 1014          | M. Eugène Laprise                             | madriers                   | \$ | 4.00   |
| 1015          | Ludger Therrien                               | dépotoir                   | \$ | 12.50  |
| 1016          | P. A. Marcotte                                | réparation électrique      | \$ | 15.25  |
| 1017          | Pierre Thibault Ltée                          | bonbonne d'air             | \$ | 93.96  |
| 1018          | Gabriel Savard                                | police                     | \$ | 4.00   |
| 1019          | C. A. Brouillard Ltée                         | fournitures                | \$ | 25.92  |
| 1020          | Albert Dufour                                 | voyage de bois             | \$ | 6.75   |
| 1021          | Mme Léon-Georges Dufour                       | dépenses de congrès        | \$ | 121.89 |
| 1022          | Ludger Therrien                               | dépotoir                   | \$ | 15.62  |
| 1023          | Mme René Savard                               | dépotoir                   | \$ | 10.00  |
| 1024          | Mme Léon-Georges Dufour                       | salaire d'août             | \$ | 119.35 |
| 1025          | Centre des Données Fiscales                   |                            | \$ | 2.45   |
| 1026          | Hydro-Québec                                  | éclairage public           | \$ | 187.26 |
| 1027          | Imprimerie Bouchard                           | papeterie                  | \$ | 22.68  |
| 1028          | Formules Légales Provinciales                 |                            | \$ | 13.35  |
| 1029          | annulé  |                            |    |        |
| 1030          | Ministère du Revenu                           |                            | \$ | 8.46   |
| 1031          | Laberge et Vaillancourt                       | C. A.                      | \$ | 500.00 |
| 1032          | Henri Foster                                  | 1½ de loader               | \$ | 8.00   |
| 1033          | Commission des Accidents du Travail de Québec |                            | \$ | 55.98  |

4



Rés. no 58-70

Il est proposé et résolu,  
que la Corporation Municipale accepte et  
paye les comptes tels que présentés, à savoir les chèques no 989 à  
1033 inclusivement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 59-70

Il est proposé que,  
le Conseil municipal accepte l'assemblée du 1er  
août 1970, telle que lecture l'ut faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 60-70

Il est proposé par Monsieur Joseph Savard que,  
la Municipalité accepte  
la demande de l'Oeuvre des Loisirs, concernant la pose d'une valve  
d'entrée sur leur terrain. Il est décidé que la Municipalité fournisse  
la pose de la valve d'entrée, ceci comprend: le tuyau d'aqueduc par-  
tant du maître-tuyau à l'emprise de la Municipalité,  
la valve d'entrée  
: et les dépenses du posage.

Il est à noté que le creusage et le remplissage seront défrayés par le  
Comité des Loisirs.

La Municipalité s'engage à fournir, gratuitement, l'eau à l'Oeuvre  
des Loisirs pour une période d'un an.

On accorde un droit de passage au Comité des Loisirs pour la pose de  
leur tuyau.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 61-70

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,  
qu'une demande soit faite au-  
près du Ministère de la Colonisation, pour que ce Ministère entretienne  
le bout de chemin qui leur appartient à partir de Baie Ste-Catherine  
jusqu'au 6 ième lot.

Accepté à l'unanimité.



Le Conseiller Léo Dallaire présente un avis de motion concernant la réglementation pour la largeur et la grosseur des ponceaux ou entrées.

Le Conseiller Georges Poitras donne un avis de motion concernant la réglementation envers les armes à feu et les frondes.

L'assemblée est terminée à 10 heures p. m.

*Gerald Kenny*  
*Mme Léon-Georges Dufour sec. tres*

\*\*\*\*\*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,  
Baie Ste-Catherine  
Charlevoix.

3 ième jour d'octobre 1970. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la Salle municipale à 7½ heures et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Son Honneur le Maire M. Gérard Kenny,  
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Frimin Ouellet, Charles-Arthur Dufour et Joseph Savard.

Tous forment quorum.

Après la prière d'usage la session est ouverte.

Lecture des minutes de l'assemblée du 4 septembre 1970.

Rés. no 62-70

Il est proposé,

que la municipalité accepte les minutes de l'assemblée qu 4 septembre 1970, tel que lecture faite,

Accepté à l'unanimité.

*Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.*

*Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.*

